

I.—PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

(Suite.)

Art. III.—QUALITÉS DU STYLE.

Nous avons parlé précédemment de deux qualités *fondamentales* : le *naturel* et l'*originalité*.

La plupart des auteurs divisent les *qualités* du style, en *générales* et *particulères*. Nous les ramènerons, les unes et les autres, aux quatre suivantes, dans le dessein de simplifier, tout en restant suffisamment complet : **Propriété**, **correction**, **élégance**, **convenance**.

* * *

§ 1.—Propriété.

1. *Déf.*—La **propriété** est la convenance absolue ou relative du *mot* avec l'*idée*. Le mot propre semble créé exprès pour l'*idée* qu'il enveloppe, comme une coquille de noix s'adapte au fruit qu'elle renferme.

2. *Div.*—1^o La **propriété absolue** est celle où le mot correspond exactement à la chose signifiée. Ex.—*Oxyde de fer*; *criterium*.

2^o La **propriété relative** est celle où le mot reste un simple équivalent du terme absolu.

Ex.—*Rouille* : oxyde de fer ; *signe distinctif* ou *caractère* qui sert à discerner le vrai du faux : *criterium*.

Ainsi cette qualité embrasse les *mots*, *termes*, *expressions propres* et leur arrangement, leur juxtaposition ou la *phrase*.

I.—Les mots propres.

3. *Déf.*—Le **mot propre** est un signe qui rappelle, par suite d'une association régulière d'idées, soit l'image d'un objet matériel, soit l'idée d'une notion abstraite.

Ex.—Poirier (objet matériel ; Innocence (idée abstraite).

L'esprit garde le souvenir *constant* de ce rapport, et quand paraît le mot, entendu ou lu, — Ex. *poirier*, *innocence*, — il éveille dans l'esprit l'idée dont il est le signe ; réciproquement, quand l'esprit éveille l'idée — d'un *poirier*, de l'*innocence* — celle-ci paraît sous l'enveloppe du mot qui la représente.

Il s'ensuit nécessairement que la connaissance exacte des mots du dictionnaire et de leurs significations diverses donnera à l'écrivain l'usage facile de la propriété des termes ; comme cette connaissance fait défaut aux novices dans l'art d'écrire, leur style fourmille d'*expressions impropres* et inexactes.

4. *Div.*—1° Le mot ou terme est **concret**, quand il exprime quelque chose de réel, de matériel : Ex.—*Papier* ; ou encore une qualité considérée dans un sujet : Ex.—*Papier rouge*.

2° Le mot ou terme est **abstrait**, quand il exprime une chose qui n'est réelle que dans l'esprit, ou encore une qualité séparée du sujet. Ex.—*Innocence, rougeur*.

3° Le mot ou terme est **général**, quand il convient à tous les êtres d'une même classe.

Ex.—*Temple*, qui désigne les édifices religieux de tous les cultes.

Il se remplace parfois par la **périphrase**.

Ex.—Ceux qui, par état, ne sont faits que pour importuner les autres : *les mendians*. (BUFFON).

Les écrivains du XVIII^e siècle ont singulièrement abusé de la périphrase et des termes généraux, comme celui-ci.

Ex.—Un criminel : un pécheur.

4° Le mot ou terme est **particulier**, quand il convient aux individus d'une même espèce. Ex.—*L'église*.

5. *Sources*.—Comment s'assurer de la propriété des termes ? —En usant des procédés suivants :

1° **L'étymologie** qui indique le sens primitif et le sens actuel des mots, la filiation d'un mot par rapport à un ou plusieurs autres mots dont il dérive.

Ex.—" Ce temps (de la mort), hélas ! embrasse tous les temps.

Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,

Il n'en est point qu'il ne comprenne

Dans le fatal tribut ; tous sont de son *domaine*." (LA FONT. VIII. 1).

Ce dernier terme signifie aujourd'hui un bien-fonds, une terre avec fermes et château ;—au XVII^e siècle, il exprimait l'*empire absolu* du seigneur sur la chose possédée : ce dernier sens éclaire le sens du mot *domaine* employé par La Fontaine, et en établit la force ; il signifie : A l'heure de l'agonie, la mort a un *empire absolu* sur tous les moments de notre vie.

2° La lecture attentive, raisonnée, analytique, assidue de nos grands écrivains.—Nous en donnons l'idée dans l'explication des auteurs que nous avons choisis

3° La traduction soit fidèle, soit élégante, des ouvrages en langue étrangère.—Nous y reviendrons plus tard.

4° Le recours fréquent à un bon dictionnaire, où les sens des mots, les locutions, les synonymes sont indiqués et accompagnés de citations.

6. *Défauts*.—L'impropriété des termes s'engendre par :

1° L'usage du terme *inexact*, qui laisse entendre autre chose que l'idée que l'on veut exprimer.

Ex.—“ L'inexpérience indocile
Du *compagnon* de Paul-Emile
Fit tout le succès d'Annibal. (J. B. ROUSSEAU, *Odes*).

Compagnon est impropre, inexact ; il eût fallu *collègue*, pour désigner le consul Terentius Varron, le second chef de l'armée romaine à la journée de Cannes.

2° L'emploi du terme *faible*, du mot *outré*, dont l'un dit trop, l'autre trop peu.

Ex.—“ La Révolution se fonde sur la déclaration des *droits* de l'homme.”
(DE BONALD, *Lég.*)

L'homme n'a-t-il que des *droits*, sans être soumis à des *devoirs* ? Le terme est exagéré.

Ex.—Le père de l'enfant prodigue était inconsolable du *départ* de son fils.

Départ est faible ; il faudrait *abandon*, *perte*.

3° L'usage du mot *vague*, *flottant*, qui exprime confusément plusieurs notions.

Ex.—Les conquêtes de la civilisation, de la liberté moderne (?)—Le progrès moderne ; les idées contemporaines.—Les garanties de l'Etat (?).

Que signifient en réalité ces termes ronflants, et cent autres de même sonorité creuse ?

4° L'emploi du terme *équivoque*, qui dit deux choses, sans en préciser aucune, et n'est acceptable que comme plaisanterie.

Ex.—Il n'est rien moins que votre bienfaiteur.

Veut-on dire : il est *certainement* votre bienfaiteur ; ou bien, il ne l'est *guère*, il ne l'est *pas du tout* ?

5° La confusion des termes *semblables* :

Les *homonymes* sont des mots de même prononciation, bien que d'origine et d'orthographe différentes.

Ex.—Chaîne, chêne.

Les *paronymes* sont des mots qui n'ont de ressemblant que le son qu'il font entendre.

Ex.—Saint, sain, sein, seing, cinq.

Les *synonymes* se rapprochent par la ressemblance de leur signification.

Ex.—Mort, trépas, décès : mort, trépassé, défunt, décédé.

* *

II.—La Phrase.

1. *Déf.*—La phrase est l'arrangement ou la disposition des mots selon la nature de la pensée et le génie de la langue.

Les éléments qui la constituent sont les idées cachées sous les mots *liés entre eux* comme les anneaux d'une chaîne, pour former une ou plusieurs propositions.

La proposition—selon les règles de la syntaxe—est *principale* ou *secondaire* ; cette dernière est à son tour *coordonnée* ou *subordonnée*, laquelle est complétive, relative, circonstancielle. . .

2. *Div.*—1^o La phrase est *simple*, quand elle ne renferme qu'un verbe au mode personnel.

Ex.—Le cœur pur pénètre le ciel et la terre.

2^o La phrase est *composée*, quand elle embrasse une ou plusieurs propositions secondaires.

Ex.—Le malade *que vous avez visité* est décédé ce matin.

3^o La phrase est *inverse*, si l'on intervertit l'ordre ordinaire des mots. On l'emploie :

a.—Quand on donne la première place à une impression vive et forte.

Ex.—Il s'est rencontré un homme capable de traduire en jugement le chef d'un grand peuple.

b.—Quand on lui donne la dernière place.

Ex.—"Nous ressemblons tous à des eaux courantes ; nous sortons de la même origine, et *que cette origine est petite.*" (Boss, *H. de Fr.*)

c.—quand on place au milieu l'impression faible ou défavorable.

Ex.—"Si la nature nous porte à mentir, et *le mensonge est toujours odieux et défendu*, néanmoins celui qui est engagé dans cette faiblesse honteuse. . ." (Boss, *Enf. prod. I. P.*)

* *

3. *Formes.*—Les formes diverses de la phrase concourent à la variété, à la richesse, à l'éclat, à l'harmonie du style.

1^o Complément circonstanciel en tête ; quelquefois le verbe.

Ex.—A l'heure douloureuse de l'agonie suprême, l'âme humble et obéissante tressaillera d'allégresse.

Ex.—Connaître, aimer, servir Dieu, souffrir, travailler, mourir même pour Jésus-Christ, voilà la vie du chrétien.

2° **Locutions initiales** diverses, utiles et nécessaires souvent, souvent aussi lourdes, plates, inutiles.

Ex.—C'est... que ; c'est... qui ; quant à... (moi) ; [n'écrivons jamais : *tant qu'à* (moi)] ; eu égard à ; voilà pourquoi ; la raison en est que, etc...

3° **Pléonasme** ou surabondance de termes pour insister sur la pensée.

Ex.—“ Je l'ai vu, dis-je, vu de mes yeux...” (MOL. *Tart.* v, 3.)—*Elle viendra cette heure* de suprêmes angoisses où la vie, souillée d'iniquités, sera soumise au jugement d'un Dieu outragé.

4° **Ellipse** ou suppression d'un ou plusieurs mots que l'esprit peut facilement suppléer.

Ex.—“ Belle tête, dit-il, mais de cervelle, point !” (LA FONT, IV, 14.)

Ex.—“ Diseurs de bons mots, mauvais caractère.” (PASCAL, *Pens.* VI, 22.)

5° **Anacoluthie** ou construction grammaticale qui n'est pas suivie jusqu'au bout selon les règles.

Ex.—“ Regardant la justice divine si fort enflammée contre nous, et que d'ailleurs il est impossible d'y résister.” (BOSS. III *Dim. ap. Pent.*)

Ex.—Ce Dieu grand et juste *que* deviendra l'effet de ses menaces.

* * *

4. **Tours.**—Les tours de phrase servent à révéler l'état de l'esprit de l'écrivain et l'effet qu'il veut produire sur ses lecteurs.

Nous les énumérons dans l'ordre de leur importance et de leur valeur littéraire.

1° Le tour affirmatif, le plus simple, le plus ordinaire, se présente spontanément, quand la pensée et le sentiment sont paisibles, modérés.

Ex.—^v Les hommes aiment la grandeur : ils la haïssent, l'admirent, la méprisent. Ils l'aiment parce qu'ils y voient tout ce qu'ils désirent, plaisirs, honneurs, puissance ; il la haïssent, parce qu'elle les rabaisse, les humilie, leur fait sentir la privation de ces biens ; il la méprisent ou feignent de la mépriser, afin de s'élever dans leur imagination au-dessus des grands, et de se bâtir ainsi une grandeur imaginaire par le rabaissement de ceux qui sont l'objet de l'admiration du peuple” (NICOLE, *Mor.*)

Mais n'oublions pas que, lorsque la pensée est forte, énergique, le sentiment grand, noble, élevé, ce tour atteint dans l'occasion à la haute éloquence et même au sublime.

(1). Ex.—“ Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux. .

L'Éternel est son nom ; le monde est son ouvrage ;

Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,

Juge tous les mortels avec d'égaux lois,

Et du haut de son trône interroge les rois. (RAC. *Esth.* III, 4.

+

1800

- (b). Ex.—“ Je suis maître de moi comme de l'univers :
Je le suis, je veux l'être... O siècles !...
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.”

(CORN. *Cinna*, v. 3.)

2^o Le tour négatif renferme plus d'énergie que le tour précédent, révèle souvent l'émotion de l'âme, parfois la douce mélancolie, tantôt l'emportement, tantôt la véhémence indomptable de la volonté.

- (a). Ex.—“ Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.” (LA F. *Phil.*)

- (b). Ex.—“ Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode...
Et je ne hais rien tant que ces contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations
Non, non, il n'est point d'âme....”

(MOL. *Mis.* 1, 1.)

- (c). Ex.—“ Jamais Homère n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques... Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des psaumes de David. Jamais nul poète n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu...” (FÉNELON.)

3^o Le tour impératif présente la pensée, le sentiment, l'image, sous la forme d'un conseil, d'une prière, d'un ordre, d'une défense : il peint avec vivacité, agrément, compassion, etc.

- (a). Ex.—“ *N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.*”

(MALHERBE, *Odes.*)

- (b). Ex.—“ Oh ! *soyons bons* à ceux qui pleurent et qui souffrent !... *N'exigeons point* de nos parents le prix avant la victoire sur notre caractère, ni le salaire avant la solde entière de la dette immense contractée envers eux.”

- (c). Ex.—“ *Qu'on ne demande plus* maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres ; la faim a tranché le doute, le désespoir a terminé la question.” (BOSS. *Serm.*)

4^o Le tour interrogatif marque tantôt une incertitude de l'esprit, tantôt une émotion de l'âme : il provoque la réflexion et peint avec force.

- (a). Ex.—“ Qu'est-ce que le sublime ?... Est-ce une figure ? Naît-il des figures... ? Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime... ? Où entre le sublime ?”

(LA BRUY. I.)

- (b). Ex.—“ Qu'as-tu fait pour mourir, ô noble créature,
Belle image de Dieu, qui donnais en chemin
Au riche un peu de joie, au malheureux du pain ?”

(A. DE MUSSET.)

Il exprime aussi l'ironie ou le sarcasme, comme les violences de la fureur.

- (a). Ex.—“ Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ?...” (Le même.)

(b). Ex.—“ Barbare, qu'as-tu fait ? Avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie ?
Mais parle ! De son sort qui t'a rendu l'arbitre ?
Pourquoi l'assassiner ? Qu'a-t-il fait ? A quel titre ?
Qui te l'a dit ? ” [RAC. *Andr.* V. 3.]

50 Le tour **exclamatif** offre plus de souplesse, de variété, de délicatesse, de force, d'éclat pour rendre tous les mouvements de la sensibilité.

(a). Ex.—“ O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte !... Quoi donc ! elle devait périr si tôt ! Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces ! vous le savez...” [BOSS. *O. H. d'Angl.*]

(b). Ex.—“ Levez-vous, Seigneur, levez-vous !... Malheur à l'âme impie qui loin de vous est sans Dieu, sans espérance, sans éternelle consolation !

[FÉNELON].

(c). Ex.—“ Mon Dieu ! que les moments qui délivrent d'une si terrible pensée font sentir un inconcevable plaisir ! ” [MME DE SÉVIGNÉ.]

Ex.—“ Quoi ! mortes ! quoi ! déjà sous la pierre couchées !
Quoi ! tant d'êtres charmants sans regard et sans voix !
Tant de flambeaux éteints ! tant de fleurs arrachées !

[V. HUGO.]

Remarques.—Il est important, pour le bon emploi de ces tours de phrase, de consulter :—(a) les *dispositions* où l'on se trouve, puisque le langage écrit ou parlé, est la manifestation de l'âme ;—(b) le *sujet* que l'on traite, car tous ne comportent point ces diverses formes d'élocution au même degré ;—(c) les *personnes* auxquelles l'on s'adresse.

Il est certain que le *mélange de ces procédés* de langage imprime au style la variété, qui plaît et qui apparaît si naturellement dans les conversations soignées et de bon goût.

*
*
*

5. **Défauts.**—Il est facile d'éviter les défauts les plus communs, que les novices dans l'art d'écrire reproduisent comme à plaisir et par négligence. En voici quelques-uns.

1. Les répétitions de mots.

Ex.—Il est temps de vous *aller* reposer. Songez que vous devez vous lever demain avant l'aurore pour *aller* à la fête.” (BERN. DE SAINT-PIERRE).

2. L'emploi épidémique des verbes **avoir** et **être**, non pas comme auxiliaires, mais comme verbes substantifs.

Ex.—Elle n'*avait* pas le sentiment de sa dignité : elle *perdait*...
Mes cousins *sont* aujourd'hui à Paris : *habitent*...

3. L'emploi des verbes **faire, venir, savoir, trouver**, et cent autres d'un usage fréquent en conversation, mais insipides en langage écrit.

Ex.—*Je viens vous faire mes adieux : je vous adresse...*

Je ne sais où trouver l'adresse de... : j'ignore l'adresse de...

4. Les mots **parasites**, surtout les **conjonctions**.

Ex.—*Lorsque j'aurai quitté ce lieu d'exil : Après mon départ de...*

Après que nous eûmes abordé... : En abordant, à notre arrivée...

5. Les termes **équivoques**.

Ex.—“ Le chien toujours *empressé* pour son maître est prévoyant pour ses seuls amis... [BUFFON, *Hist. nat.*] — Les amis de qui ? — du chien ?

6. Les **épithètes** ou **qualificatifs insignifiants, banals, usés**.

Ex.—*Larmes amères... douce rêverie... beau jour... spectacle étonnant...*

7. Les **locutions vicieuses** qui pullulent dans les romans.

Ex.—*Superbe était la matinée... Admirable fut sa conduite... À seule fin de... Il ne répondait pas, fatigué qu'il commençait à être...*

8. Les **surcharges, les longueurs** ou **mots trop nombreux**.

(a). Ex.—Les femmes n'ont pas de limites dans leurs sentiments ; parfois elles valent mieux, d'autres fois moins que les hommes.

La Bruyère exprime la même pensée en quelques mots :

“ Les femmes sont extrêmes ; elles sont meilleures ou pires que les hommes.”

(b). Ex.—“ Il y avait sur sa figure *d'un jaune brun*, dans sa *prunelle noire et ardente*, dans sa bouche *froide et dédaigneuse*, dans son *attitude impassible* et jusque dans le *mouvement absolu* de sa main *longue et maigre*, ornée de diamants, une expression de *fierté arrogante* et de *rigueur inflexible* que je n'avais jamais rencontrée.”

[G. SAND. *La dern. Ald.*]

Voilà un style *rococo*, c'est-à-dire suranné, de mauvais goût, diffus, où chaque nom s'accompagne de son qualificatif incolore : c'est le ridicule dépassant l'exagération. Il serait plus ridicule encore, le lecteur qui prendrait goût à de pareilles fadaïses. En effet :

Figure *brune* eut suffi ; *jaune* est une nuance qui se perd en route ;—*prunelle ardente* eut satisfait ;—*impassibilité* équivaut à *attitude impassible* ;—le *mouvement absolu* (?) de sa main veut dire sans doute le geste *autoritaire* ;—*arrogance* remplacerait bien l'*expression de fierté arrogante*, et *rigueur inflexible* paraît d'un accouplement banal.

“ Il y avait dans sa figure *brune*, dans son *ardente prunelle*, dans le *dédain* de sa bouche, dans son *impassibilité* et jusque dans le geste *autoritaire* de sa main *maigre*, une *arrogance inflexible* que je n'avais jamais rencontrée.”

Cette phrase n'est pas encore une merveille, car elle revient à dire :

“ Il y avait de l'arrogance dans son dédain et de la rigueur dans son impossibilité.”

Alors, que voulait donc exprimer l'auteur ?—Rien, ou à peu près ; c'est l'art de délayer une idée.

* * *

6. *Mérites.*—Une construction régulière produit les mérites de style qui donnent à la phrase toute sa beauté, à la pensée tout son éclat et sa valeur. En conséquence, la phrase devra posséder :

1. L'unité, c'est-à-dire que toutes ses parties devront concourir à produire sur l'esprit l'impression d'un seul objet.

Ex.—“ Lorsque nous fûmes à l'ancre, *ils* me conduisirent sur le rivage, où *je* fus reçu par mes amis *qui* m'accueillirent avec la plus vive tendresse.” (FÉN. *Tél.*) —Point d'unité dans cette phrase. Disons :

“ Lorsque nous eûmes jeté l'ancre, *je* descendis sur le rivage où *je* fus reçu par mes amis *qui* m'accueillirent avec tendresse.”

Remarque.—L'unité est l'un des caractères propres aux grands écrivains du XVII^e siècle : il suffira d'étudier *dix lignes* de Pascal, de La Bruyère, de Bossuet, de Fénelon, pour s'en convaincre.

2. La symétrie, qui consiste en une certaine ressemblance dans la constructions et dans le développement des propositions opposées.

Ex.—“ *Corneille* nous assujettit à ses caractères et à ses idées ; *Racine* se conforme aux nôtres. *Celui-là* peint les hommes tels qu'ils devraient être ; *celui-ci* les peint tels qu'ils sont. *Il y a plus dans le premier* de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter ; *il y plus dans le second* de ce que l'on reconnaît dans les autres ou de ce que l'on éprouve soi-même... Ce sont, *dans celui-là*, des règles et des préceptes ; et, *dans celui-ci*, du goût et des sentiments. L'un est plus occupé *aux pièces de Corneille* ; l'on est plus ébranlé et plus attendri à *celles de Racine*. *Corneille* est plus moral, *Racine* plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle et que l'autre doit plus à Euripide.” [LA BRUY. I.]

Voilà le triomphe de l'art de varier par symétrie les formes successives d'un développement.

3^o La progression continue et la gradation développent des idées qui se succèdent en renchérissant les unes sur les autres. Elles ont pour effet de donner à la pensée plus d'énergie, de faire sur l'esprit, sur l'imagination, sur le cœur, une impression toujours plus vive, toujours plus forte.

1. La gradation est *ascendante*, quand la force des termes, l'ampleur et l'éclat des pensées vont croissant jusqu'au bout.

(a). Ex. — “*Va, cours, vole, et nous venge.*” [CORN. *Cid.* I. 4.]

(b). Ex. — “*Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la Maison de France, tout le nom français, son siècle, et, pour ainsi dire, l'humanité tout entière ?*” [BOSS. *O. Fun.*]

2. La gradation est *descendante*, quand la force des expressions, l'étendue des idées vont diminuant jusqu'à la fin.

(a). Ex. — “*Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.*”

[LA FONT. II. 14.]

(b). Ex. — “*Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple est abattu.*” [BOSS. *D. d'Orl.*]

Remarque.—Nous parlerons plus loin de l'*harmonie* des mots et des phrases, élément considérable de l'*élégance* et du bon style.

CONCLUSION.

1. La propriété des termes produit la *clarté* du langage. En effet, la convenance des mots avec l'idée supprime les *à peu près* et la *confusion*, ne laisse rien d'incertain, rien de nuageux dans l'esprit.

2. La propriété engendre aussi la *concision* qui consiste à dire tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut ; la *précision*, qui exprime la pensée en aussi peu de mots que possible.

Dans les mots, la précision choisit les expressions de telle sorte que chacune soit l'image fidèle de l'idée correspondante *sans y rien ajouter*.

Ex. — “*La mort ravit tout sans pudeur.*” [LA FONT. VIII, 1.]

Voilà deux termes qui sont à la fois *propres* et *précis*.

Dans les phrases, la précision exclut les mots de pur remplissage, les épithètes oiseuses, les périphrases obscures et superflues.

Ex. — “*Cependant, le vent balançait sur ma tête les cimes majestueuses des arbres. Chacun à son mouvement. Le chêne au tronc raide ne courbe que ses branches ; l'élastique sapin balance sa haute pyramide, le peuplier robuste agite son feuillage mobile, et le bouleau laisse flotter le sien dans les airs comme une longue chevelure.*” [BERN. DE ST. PIERRE. *Paul et Virg.*]

Pas un seul adjectif qui n'apporte son *traît* au tableau et n'en augmente le charme ; tous sont utiles.

Dans le développement de la pensée, la précision exige qu'on n'environne point l'idée principale d'idées accessoires qu'elle contient et suggère d'elle-même, qui n'offrent aucun intérêt particulier : c'est alors la concision.

Ex. — *Je m'embarquai un soir à Québec pour Terre-Neuve.*

Langage précis et juste.—Voici du *verbiage*:

“ Je venais à peine d'arriver de Montréal à Québec, et je descendis au port ; là, j'avisais un pilote et m'informai auprès de lui de l'heure du départ et du prix du passage ; enfin, après avoir attendu plus longtemps que je ne l'avais cru d'abord, on leva l'ancre, et l'on partit . . . ”

3. La propriété imprime au style la force, la richesse aussi bien que la pureté, le naturel, la facilité, la sobriété.



II.—PARTIE PRATIQUE.

A.—CLASSE DE TROISIÈME OU DE POÉSIE.

N° 1.

Le Renard et le Corbeau.

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
" Hé ! bonjour, monsieur du corbeau !
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois."
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie ;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit : " Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

* * *

ANALYSE LITTÉRALE.

I. 2 VERS. — Maître (lat. *magistrum*, devenu *maestre*, *maître*).

I.—Celui, celle qui a autorité sur des personnes, des choses.

1° Celui qui a des personnes sous sa domination.

Ex.—"Flatter ceux du logis, à son — complaire." [LA FONT. 1, 5.]

Par plaisanterie : Mon seigneur et maître : mon mari.

Spécialement : Celui qui a des sujets, des peuples sous sa domination.

Ex.—"Maître paisible de tout l'Orient." [Boss. *Hist. univ.* 1, 7.]

Figuré : un petit-maître, une petite-maîtresse : jeune homme, jeune femme d'une élégance raffinée.

Item : le Maître du monde: Dieu.

“ : être maître, maîtresse de soi : se dominer.

Ex.—“Il n'est pas — de lui-même.” [FÉN., *Thl.* 3.] — “Je suis — de moi, comme de l'univers.” [RAC., *Mith.* v, 2.]

2° Celui qui a le domaine de quelque chose.

Ex.—“Je n'aurais pas l'esprit d'être — chez moi ?” [MOL., *Fem. sav.* v, 2.]

Fig : L'œil du — : la surveillance du propriétaire, plus attentive que celle des serviteurs.

Ex.—“Il n'est, pour voir, que l'œil du —” [LA F., *IV*, 21.]

P. ext.: L'ennemi est resté — du champ de bataille.

Ex.—“La rébellion, longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse.” [BOSS., *Reine d'Angl.*]

Item : Se rendre — d'un incendie, d'une sédition, de sa douleur, de la vie des autres. Être — maître d'agir autrement. [LA BRUY. 6.]

II. Celui qui conduit le personnel, dirige les opérations d'un service.

Exemples : Un — des œuvres : un inspecteur des constructions royales, autrefois.

“ : Un — des hautes œuvres : le bourreau.

“ : Un — des basses œuvres : cureur d'égouts.

“ : Un — des cérémonies : introducteur des étrangers, dans les réceptions.

“ : Un — d'hôtel : celui qui dirige le service de la table dans une maison.

“ : Un — de chapelle : directeur de la musique d'une église.

Spécial.—1° Celui qui enseigne un art, une science. Ex.—Un — de chant.

P. ext.: titre honorifique donné aux avocats, aux notaires. Ex.—*Maître Berryer.*

P. plais.: (ici) — corbeau : — renard.

2° Celui dont on est le disciple.

Ex.—“Le maître l'a dit.” “Le temps est un grand —” [CORN. *Sert.* II, 4.]

Fig. (en parlant des choses). Qui a le rôle dominant. Ex.—*Maître autel*: le principal autel d'une église. *Maîtresse pièce*: la principale pièce d'un ouvrage. La qualité maîtresse d'une personne, d'une chose. Ex.—“*Les deux maîtresses conditions...*” [CORN. *Avert. du Cid.*]

—*Corbeau* (lat. pop. *corvellum* : corbel : corbeau).

1° Oiseau à plumage noir, à cri strident (croassement) qui se se nourrit de fruits, de petits animaux, et est surtout avide de la chair des cadavres.

Locutions : Noir comme un — ; servir de pâture aux corbeaux.

2° *P. anal.*: Pierre plus ou moins saillante, servant à soutenir une arcature, une corniche.—Corbeau de fer : crochet de fer scellé dans un mur et servant à soutenir une poutre.

— **Arbre** (lat. *arborem*.)

1^o Végétal vivace, à tige élevée et ligneuse.

Locut.: arbre *vert*: à feuilles persistantes: — *fruitier*: qui porte des fruits bons à manger; — *de vie*, arbre du paradis terrestre, qui devait préserver l'homme de la mort, s'il gardait son innocence originelle.

Fig.: Ex.—«Cet arbre séché jusque dans ses racines.» [RAC., *Ath.* 1, 1.] c'est-à-dire la famille de David.

Loc. prov.: 1. Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt: il ne faut point s'immiscer dans un débat entre personnes d'ordinaire unies.

2. Se tenir au gros de l'arbre: à l'opinion la mieux établie.

2^o *Par anal.*— 1. Arbre de la croix: bois sur lequel Jésus-Christ fut crucifié.

2. Arbre d'une grue: pièce verticale de sa charpente.

3. Axe de la roue d'un moulin, d'un rouet, d'une montre...

4. Arbre de couche: pièce horizontale qui transmet le mouvement, dans une machine motrice.

3^o Ce qui figure un arbre. 1. Arbre encyclopédique: tableau où les diverses branches des connaissances humaines sont représentées comme autant de rameaux partis d'un tronc commun.

2. Arbre généalogique: figure où l'on représente comme sortant d'un tronc les diverses branches d'une même famille.

— **Perché** (dérivé de perche: lat. *perca*: perca: perca: perche).

1^o *V. intr.* En parlant des oiseaux, se tenir habituellement sur une perche, sur une branche d'arbre.

Ex.—Les poules perchent pour dormir.

P. ext.: Les cigognes perchent sur les clochers.

2^o *V. pron.*: se poser sur une perche, sur une branche.

Ex.—*Ici*.

Il faut donc sous-entendre: *s'étant perché sur un arbre*.

— **Bec** (lat. pop. *beccum*: bec).

1^o Bouche des oiseaux, formée de deux lames cornées, et pouvant servir d'arme pour attaquer ou se défendre. *Ex.*—*Ici*.

Fig.: Cette personne a bec et ongles, c'est-à-dire est en état de se défendre.

Loc.: S'escrimer de l'aile et du bec, c'est-à-dire faire tous les efforts dont on est capable.

Loc.: Avoir le bec dans l'eau, en parlant des oiseaux qui, cherchant leur nourriture dans l'eau, attendent ainsi qu'elle vienne.

Loc.: Tenir quelqu'un le bec dans l'eau: le faire attendre vainement.

2^o *P. plaisanterie et fig.*: la bouche de l'homme.

- Loc. pop.*: Faire le petit bec : la petite bouche.
 " Avoir bon bec : bouche bavarde.
 " Etre pris par le bec : convaincu par ses propres paroles.
 " Clore le — à quelqu'un : le faire taire.
 " Donner un coup de bec : dire des médisances.

—**Fromage** (pour *formage*, dérivé de *forme* : lait caillé dans une forme). Substance alimentaire obtenue en faisant subir au lait diverses préparations.—*Un fromage* : masse de cette substance moulée en pain. Ex.—Ici.

Loc. fam.: Entre la poire et le fromage : au dessert.

P. anal.: fromage *glacé* : sorte de crème sucrée aromatisée, frappée à la glace.

* * *

II. 2 VERS. —**Renard** (Nom propre d'homme, donné au moyen âge à l'animal appelé jusqu'alors *goupil* (*vulpes*), dans un célèbre roman dit le *Roman de Renart*.)

Quadrupède carnassier, du genre chien, à museau fin, à longue queue touffue.

Fig.: Homme rusé.

Ex.—"Des hommes qui ne sont pas des hommes, des renards en finesse, des tigres en cruauté." [FÈS. *Dial.*]

Loc. prov.: Coudre la peau du — à celle du lion : unir la ruse à la force.

" : Un renard cache sa queue: les gens adroits cachent leurs finesses.

—**Odeur** (lat. *odorem*). Sensation produite par les émanations de certains corps. *Syn.*: senteur.

Ex.—"L'odeur d'un agréable encens." [RAC., *Esth.* 1, 2.]

P. ext.: parfum, substance dans laquelle est concentrée une — agréable.

Fig.: odeur de sainteté : odeur suave exhalée par le corps d'un saint ; réputation de sainteté.—Mourir en odeur de sainteté : saintement.

Famil.: Il n'est pas en odeur de sainteté (*en grande estime*) auprès de vous.

—**Alléché** (lat. *allectum*) attiré, affriandé par quelque chose d'appétissant. Ex.—ici.

Fig.: attirer par quelque chose de séduisant. Ex.—On l'allécha par de belles promesses.

Ex.—"Ce qui peut allécher leurs esprits." [LA FONT., *Eun.* II, 1.]

—**Tint... ce langage**: prononcer une suite de paroles, un discours. *Syn.*: Tenir des discours, des propos.

Ex.—L'on m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'ai rais rien gagné à tenir." [D'ALEMB. *Lett. à Volt.*]

Ex.—"Ah! monsieur, sur mon compte on tient bien des propos." [DEST.]

Molière a même écrit : "Je trouve fort bon de *tenir ces paroles.*" (*Fâch.* 1, 6.)

—à peu près, *loc. adv.*, pour indiquer qu'il s'en faut de peu qu'on approche. *Syn.*: à peu de chose près.

Ex.—C'est exact à peu de chose près.

Loc. adv.: à cela près.—*Loc. adv.*: à beaucoup près :

Ex.—Il n'en est pas à cela près.

Ex.—Vous n'y êtes pas à beaucoup près.

Ex.—"A une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes." [LA ROCHEF. *Max.* 24.]

* * *

III. 5 VERS.—Hé ! *interj.* pour appeler, avertir, attirer l'attention (ici), exprimer la pitié, la douleur.

Locut.: Hé bien ! (ne pas confondre avec : *eh bien !*) sert à appuyer ce que l'on va dire ou à exprimer l'interrogation.

Ex.—"Hé bien ! vous triomphez, et mon fils est sans vie." [RAC. *Phéd.* v, 7.]

Ex.—"Hé bien ! quoi de nouveau ? Hé quoi ! vous plaindrez-vous encore ?"

—**Bonjour** : (composé de *bon* et *jour*). Proprement, jour heureux.

Loc.: Souhaiter le — à quelqu'un : formule de salutation, lorsqu'on aborde quelqu'un pendant le jour.

" : Je vais lui donner le bonjour.

Ellipt.: Le — à monsieur, à madame. . .

—**Monsieur** (prononcez : *me-syeu* ; *mo-syeu*, *vieilli*).—(composé de *mon* et *seur*).

1^o Titre donné autrefois aux hommes d'une condition un peu élevée.

Ex.—"Ils l'appelèrent monsieur : le bonhomme, à ce terme, se retourna, s'imaginant qu'ils parlaient à quelqu'un qui venait." [MARIY. *Pays. parv.* I.]

Absol.: Monsieur : titre de l'aîné des frères du roi de France.

Ex.—"Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour... est abattue." [BOSS. *D. d'Orl.*]

Absol.: Monsieur (suivi d'un nom de ville épiscopale) titre des évêques.

Ex.—Monsieur de Meaux : Bossuet.—*Ironiq.* Ex.—*ici*.

2^o Titre donné aux notables de toute condition.

Ex.—"Mon fermier du Buron qui est un gros monsieur." [SÉV. *Lett.* 1235.]

3^o Titre qu'on donne aujourd'hui par politesse, à tous les hommes, soit en leur parlant, soit en parlant d'eux.

Ironiq.: Ex.—Mon bon monsieur. [LA FONT. I, 2.]

—**Joli** (autrefois *jolif*, *jolive*) qui a de l'agrément extérieur.
Ex.—*ici*.

P. ext.: un — paysage.—C'est un — tour : ingénieux et plaisant.

Ironiq.: on a dit de jolies choses sur votre compte.

Subst.: Le joli : ce qui a de l'agrément.

Ex.—Le joli de l'affaire est que...

—**Beau** (lat. pop. *bellum* : on dit *bel* devant une voyelle et dans quelques locutions toutes faites : *bel et bon*, *bel et bien*). Ce qui éveille le sentiment de l'admiration, en rendant sensible ou en manifestant quelque perfection physique ou morale :

1^o Dans les choses de la nature.

Ex.—Un beau ciel, un bel oiseau. Ex.—*ici*.

2^o Dans les œuvres de l'art.

Ex. Une belle cathédrale : un beau portrait.

3^o Dans les choses de l'ordre moral, intellectuel.

Ex.—Une belle âme ; de beaux sentiments ; une belle mort.

4^o Dans les affaires, les entreprises.

Ex.—Obtenir un — succès, une belle place, — position.

5^o *Subst.*: le beau : ce qui est beau, pris d'une manière générale.

Ex.—"Que le bon soit toujours camarade du beau." [LA FONT. VII, 2.]

—**Mentir** (lat. pop. *mentire*). Faire volontairement une assertion contraire à la vérité.

Ex. —"L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas." (BOIL. *Sat.* 12.)

P. ext.: Se mentir à soi-même : essayer de se persuader ce que l'on sait n'être pas vrai.—Mentir à Dieu : être infidèle à la foi.

Loc. fam.: Sans mentir, à ne vous point mentir : pour ne rien dissimuler.

Loc. prov.: A beau mentir qui vient de loin : qui vient de loin a beau jeu pour raconter des choses qu'on ne peut vérifier.

" " : Vous en avez menti : formule par laquelle on donne un démenti à quelqu'un.

" " : Bon sang ne saurait mentir : celui qui est d'une noble race ne saurait s'en montrer indigne.

—**ramage**. (Lat. pop. *ramaticum*, de *ramus* : rameau.)

1^o Représentation de branches, de feuillage sur une étoffe.

Ex.—"Un simple abbé en velours gris et à ramages comme une éminence."
(LA BRUY. 14.)

2^o Chant des oiseaux dans la ramée ; *par ext.* : leur chant en général. Ex.—*ici.*

—Se rapporte : 1^o Rattacher quelque chose à son principe, à sa fin, au genre ou à l'espèce dont il fait partie.

Ex.—Rapporter tout à Dieu, chaque chose à sa fin.

P. anal. : Toute la morale se — à Dieu.—Ex.—*ici.*

2^o Se rapporter de quelque chose à quelqu'un : lui en remettre la décision, la direction.

Ex.—"Ils convinrent de s'en — au jugement du peuple romain." (BOSS. III, 6)

—plumage (Dérivé de *plume*). L'ensemble des plumes qui couvrent le corps d'un oiseau. Ex.—*ici.*

Fig. : Dehors empruntés et factices.

Ex.—"Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui."
(LA BRUY. 2.)

—phénix (lat. *phœnix*) : oiseau fabuleux, qui passait pour être unique en son espèce, et renaître de ses cendres.

Fig. : Personne, chose unique en son genre. Ex.—*ici.*—Cet élève est un phénix.

P. ext. : "Cet heureux phénix (un sonnet sans défaut) est encore à trouver."
(BOIL. A. p. 2.)

—hotes (lat. *hospitem* devenu *ospite*, *oste*, *hoste*, hôte), fém. : hôtesse.

1^o Celui, celle qui *donne* l'hospitalité.

Ex.—"Nous remerciâmes notre — du bon accueil qu'il nous avait fait."

Loc. prov. : Bon visage d'hôte : bon accueil.

Fig. : "Beaux corps, hôtes d'une belle âme." (LA FONT. VII, 2.)

2^o Celui, celle qui tient une hôtellerie, une auberge.

Ex.—L'hôte, l'hôtesse de l'hôtel Victoria.—Table d'hôte : (dans un hôtel), table commune servie à heure fixe.

Prov. : Compter sans son hôte : faire son compte sans celui qui tient l'hôtellerie.

P. ext. : avoir une déception.

Ex.—"Quand je veux demeurer, je compte sans mon hôte." (HAUTER, I, 3.)

3^o Celui, celle qui *reçoit* l'hospitalité.—Régaler ses hôtes.

P. anal. : Les hôtes des bois, des forêts : les animaux sauvages.
Ex.—*ici.*

Fig. : "Les soucis dévorants... hôtes infortunés de sa triste demeure." (LA FONT. EL I.)

4° Celui, celle qui vient loger, manger dans une hôtellerie.

Ex.—Ce cabaretier traite bien ses hôtes.

—bois (bas lat. *boscum*, devenu *bosc*, *bocs*, bois.)

Réunion d'arbres couvrant une certaine étendue. Ex.—ici.

Prov.: On n'aimerait pas à le rencontrer au coin d'un bois : il a l'air d'un bandit.

Loc.: L'homme des bois : l'orang-outang.

* * *

IV. 3 VERS. —A ces mots, *loc.*: dès que quelqu'un a parlé. A ce mot. même sens.

Loc.: Au premier mot : dès qu'on parle de quelque chose.

" : Trancher le mot : dire une parole décisive.

" : Dire, placer son mot : intervenir dans la conversation.

" : En peu de mots, en deux mots : pour parler brièvement.

" : En un mot : pour résumer.

" : Prendre quelqu'un au mot : s'en tenir à ce qu'il dit.

" : Au bas mot : en prenant le minimum de l'évaluation.

" : Le dernier mot : la déclaration définitive de quelqu'un.

" : Entendre quelqu'un à demi-mot : sans qu'il ait besoin de tout dire.

" : Parler à mots couverts : en voilant l'expression.

—ne se sent plus : se sentir de (lat. *sentire*): 1° éprouver, ressentir. Ex.—ici.

Ex.—Il commence à se sentir des incommodités de la vieillesse. (SEV. *Lett.* 1675.)

2° Éprouver quelque mal, quelque dommage.

Ex.—Il se sentira longtemps de cette blessure.

Ex.—Quand il considère qu'il laisse, en mourant, un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer. (LA BRUY. 2.)

3° En un sens contraire : recevoir quelque bien, quelque avantage.

Ex.—Il se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. (BOSS.)

4° Porter la marque de, la trace de.

Ex.—Vos repas se sentent-ils de la frugalité de ce temps de pénitence ? (MASS. *jeûne.*)

—joie (lat. pop. *gauda*). Vive impression de plaisir. Ex.—ici.

Ex.—Mouvement, transport de —; cris, larmes de joie.

Loc.: Feu de joie : en signe de joie.

" : Etre à la joie, dans la — de son cœur. Se donner à cœur joie de quelque chose : en savourer la jouissance.

P. ext.: Les joies : les jouissances. Ex.—*Les joies du Paradis.*
Loc.: Vive la joie ! cri des gens qui s'amuse.

—voix (lat. *vocem*). 1° Son qui est produit par le larynx humain.

Ex.—“ Ma triste voix était donc réservée à ce déplorable ministère.” (Boss. *D. d'Orl.*)

Loc.: A demi-voix : en la baissant.—De vive voix : avec la parole, par opposition à par écrit.

Fig.: Elever la voix : parler avec plus de hauteur et d'assurance qu'on n'en a le droit.

“ : Elever la voix pour quelqu'un, en faveur de, contre quelqu'un : parler hautement pour ou contre une personne.

2° Son que fait entendre le larynx des animaux. Ex.—ici.

Ex.—“ Toi qui donne sa voix à l'oiseau de l'aurore...” (LAMART. *Harm.* 1, 1)

—*ouvre*. (lat. *operire* : couvrir, qui s'est substitué dans la langue pop. à *aperire*, ouvrir, devenu *obrir*, *ovrir*, ouvrir.)

1° Rendre accessible en enlevant ce qui ferme. Ex.—*un coffre, un magasin...*

2° Rendre accessible en écartant deux parties jointes. Ex.—*le bec* (ici).

Fig.: Ouvrir la bouche, les lèvres (pour parler).

Ex.—“ Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire...” (Boss. *Condé.*)

Fig.: Ouvrir la bouche à quelqu'un : le faire parler.

“ : — les paupières, les yeux : s'éveiller, — observer attentivement.

“ : — de grands yeux : observer avec étonnement.

“ : — les yeux de quelqu'un : le rendre clairvoyant.

P. anal.: — les oreilles, l'oreille : écouter attentivement.

“ : — de grandes oreilles : écouter avec étonnement.

“ : — l'oreille à une proposition : se montrer disposé à l'accueillir.

P. ext.: — les doigts, la main. Ex. *Il a toujours la main ouverte* (pour donner).

“ : — les bras (pour embrasser).

Ex.—“ Daigner m'ouvrir les bras pour la dernière fois.” (Rac. *Iph.* v. 3.)

P. ext. et Fig.: — les bras à quelqu'un : l'accueillir avec affection. De même : Recevoir quelqu'un à bras ouverts.

P. anal.: — des noix : — les rideaux ; — une lettre, un livre ; — les rangs.

Ex.—Une fleur qui s'ouvre ; —La plaie s'est ouverte.

—**proie** (lat. *praeda*, devenu *preid*, *preie*, proie).

1^o Être vivant que les animaux carnassiers saisissent pour le dévorer.

Comme un lion qui tient sa — dans ses ongles. (Boss. *A. de Gonz.*)

Loc.: Oiseaux de proie : qui se repaissent de la chair des animaux.

P. ext.: Ce dont un animal s'est emparé pour s'en repaître.

Ex.—*ici*.

Fig.: Ex.—La maison était la — des flammes.

Prov.: Lâcher la proie pour l'ombre : la réalité pour l'apparence.

2^o Ce dont on se rend maître à la guerre. *Syn.*: butin.

Ex.—“ Tout nage dans le sang, tout est en proie.” (Boss. *Condé.*)

Fig.: Ce qui est la victime de quelque chose.

Ex.—Le pays est en proie à la famine.

Ex.—“ Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie.” (Rac. *Bér.* v, 6)

* * *

V. 4 VERS. —**Se saisir**: S'emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. —Ex. *ici*.

Fig.: Ex.—“ Et vous vous saisissez d'un prétexte frivole

Pour vous autoriser à manquer de parole.” (Mol. *Tart.* II, 6.)

P. ext.: Il se dit dans le même sens avec un nom de chose pour sujet.

Ex.—“ Qui ne voit que l'esprit de séduction s'est saisi de leur cœur ?” (Boss. *Hist.* II, 9.)

—**Monsieur**: Remarquez que ce mot, tel qu'on le prononce aujourd'hui, ne rime plus avec *flatteur* du vers suivant.

—**Apprenez** (lat. pop. *apprendere*). 1^o Acquérir la connaissance de quelque chose.

1^o Par une communication verbale ou écrite—Ex. *Elle apprend cette nouvelle.*—(*ici*).

2^o Par un travail d'esprit.—Ex. “*Apprends à te connaître...*” (CORN. *Cin.* v, 1).

Spécial.: Acquérir la science de quelque chose.—Ex. — *les mathématiques.*

11^o Donner la connaissance de quelque chose.—Ex. *L'histoire nous apprend...* (LA FONT. VII, 1).

Spéc.: Communiquer à quelqu'un la science ou la pratique d'une chose.

Ex.—“ On apprend la tempérance aux chiens,
Et l'on ne peut l'apprendre aux hommes ! ” (LA FONT. VIII, 7.)

P. ext.: Apprendre quelqu'un : l'instruire :—(*vieilli*), resté dans l'usage seulement au p. passé, avec *bien* ou *mal*.

Ex.—“ Jeune homme de noble race et bien appris. ” (LARIVEY, *Morf.* 1, 2.)

—**Flatteur** (Dérivé de *flatter*). I. *Subst.*: Celui, celle qui cherche à séduire par des louanges exagérées ou fausses.—Ex. ici.

P. ext.: Ex.—“ Notre amour-propre est un grand flatteur. ” (Boss. *H. p. la vér.*)

P. anal.: Ex.—De tous vos plaisirs, flatteurs respectueux. (RAC. *Brit.* IV, 2.)

II^o *adj.* 1^o Qui affecte d'une manière douce, agréable.

Ex.—D'autres que le rossignol ont des tours de gosier aussi flatteurs.

Fig.: un murmure flatteur ; une flatteuse distinction.

2^o Qui charme par une illusion, un espoir.

Ex.—“ Une idée flatteuse dont on s'est laissé prévenir. ” (Boss. *Var.* 30.)

3^o Qui cherche à séduire par des louanges exagérées ou fausses.

Ex.—Un personnage nommé E. . . , flatteur, insinuant. (FÉN. *Td.* 16.)

P. ext.: Qui représente en beau :

Ex.—Un miroir flatteur. --Tracer un portrait flatteur.

—**Dépens** (lat. pop. *dispensum*, despens, dépens).

I. (*vieilli*) : Ce que quelqu'un dépense.

Ex.—Cet homme gagne bien ses dépens.

Loc. prép.: Aux dépens de : en faisant supporter à quelqu'un la dépense. Ex.—ici.

Fig.: Ex.—Faire la guerre — ; rire — ; apprendre à ses dépens.

II. *Spéc.* Frais de justice.

Ex.—Sans dépens, et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. (LA FONT. IX, 9.)

—**Leçon** (lat. *lectionem*). 1^o (*vieilli*) : Lecture.

P. ext.: Manière dont se lit un texte dans un manuscrit.

Ex.—“ Comme porte une autre leçon. ” (Boss. *Hist.* II, 2.)

2^o Ce qu'on lit ou récite à haute voix.

Ex.—Et des psaumes et des leçons. (LA FONT. VII, 11.)

— Tâche d'un élève :

Ex.—Apprendre, repasser, réciter, savoir sa leçon.

Fig.: Ex.—Il récite une leçon : il répète ce qu'un autre a suggéré, dit, écrit.

3^o Exercice dans lequel un maître enseigne telle partie d'une science, d'un art.

Ex.—Donner, prendre une — de musique, de dessin. . .

Fig.: Règle de conduite donnée par des préceptes, des exemples. *Ex.*—ici.

Ex.—“ S'il est permis aux particuliers de faire des — aux princes.” (Boss.)

P. ext.: Règle de conduite pour se corriger et la correction infligée à quelqu'un.

Ex.—Il a reçu une leçon dont il se souviendra.

* * *

VI. 2 VERS. —**Honteux** (dér. de *honte*). 1° Qui cause de la honte.—*Ex.* avec honteux.

Ex.—Toute excuse est honteuse aux esprits généreux. (CORN. *Cid.* III, 3.)

2° Qui éprouve de la honte. *Ex.*—ici.

—**Confus** (lat. *confusum*). 1° Dont les éléments sont mêlés de façon qu'on ne puisse pas les distinguer. *Ex.*—*Les souvenirs confus d'un rêve.*

P. ext.: *Ex.*—Un murmure, un bruit de voix confus.

Fig.: Des notions confuses; un discours, un style confus.

2° Qui manifeste par son trouble un sentiment de honte ou de pudeur.

Ex.—ici.—Il est confus de sa méprise.—Je suis confus de vos bontés.

—**Jura** (lat. *jurare*). 1° Attester par serment Dieu, une personne, une chose qu'on juge sacrée.

Ex.—Et l'assembleur des nuages jura par le Styx. (LA F. VIII, 20.)

En mauv. part.: Prononcer, par blasphème, le nom divin.

P. ext. et Fig.: *Ex.*—Ces choses jurent d'être accouplées ensemble (tant elles sont discordantes).—Une violon qui jure: émet des notes fausses.

2° Promettre par serment. *Ex.*—*Violier la foi jurée.*

Fig.: Assurer, promettre fermement.

Ex.—Ils se sont juré une éternelle amitié. —Il a juré sa ruine, sa mort.—*Ex.* (ici).—Je n'en jurerais pas.

—**Tard**: *adv. de temps* (lat. *tarde, adv.*) quand le temps convenable est passé, après le temps ordinaire. *Ex.*—ici.

—**N'y prendra plus**: y prendre, prendre à cela, c'est-à-dire prendre quelqu'un dans une *occupation*, dans une *circonstance*, dans *état d'esprit* indiqués par le contexte du discours. *Ex.*—ici.

Ex.—“ Ah! je vous y prends, gourmand perfide ! . . .” (VOLTAIRE, *Ec.* 4, 4.)

VOCABULAIRE.

1. **Maitre** : maîtresse, maîtrise, maîtriser—contre-maitre, sous-maîtresse ; —magistère, magistral, magistralement, magistrat, magistrature.
2. **Corbeau** : corbillat (petit du corbeau).
3. **Arbre** : arborer, arborescent (*adj.*), arboriculteur, arboriser, arboriste, arbousier, arbrisseau, arbuste ; sous-arbrisseau.
4. **Perché** : perche, perchoir.
5. **Bec** : bécasse, bécasseau, bécassine, bec-d'âne ou bédané, bec-de-corbin, bec-de-lièvre, becfigue, becquée, becqueter ; —abecquer.
6. **Fromage** : fromager, ère (*subst.*), fromager (*arbre*), fromagerie.
7. **Renard** : renarde, renardeau, renardier, renardièrre.
8. **Odeur** : odorant, te (*adj.*), odorat, odoriférant ; —inodore.
9. **Alléché** : alléchant, te (*adj.*), allèchement.
10. **Langage** : linguistique ; bilingue.
11. **Joli** : joliet, ette, (*dimn.* de joli), joliment, joliveté ; —enjoliver, enjolivement, enjolivre, enjoliveur.
12. **Beau** : beauté, bel, bellemeut ; —embellir, embellissement.
13. **Mentir** : menteur, menterie, mensonge, mensonger, mensongèrement.
14. **Ramage** : ramager (v. n.).
15. **Plumage** : plume, plumasseau, plumassier, plumeau, plumer, plumet, plumeux, se (*adj.*), plumitif ; —emplumer, déplumer, remplumer.
16. **Joie** : joyeux, joyeusement ; jovial, jovialement, jovialité ; jouir, jouissance ; —réjouir réjouissance : se gaudir ; —enjoué, enjouement.
17. **Voix** : vocal, vocalement, vocaliser, vocalisation.
18. **Ouvre** : ouvert, ouverture, ouvrant, ouvreur ; —rouvrir entr'ouvrir.
19. **Proie** : déprédateur, déprédation.
20. **Saisir** : saisie, saisissable, saisissant, saisissement ; —dessaisir (se), dessaisissement ; insaisissable ; ressaisir.
21. **Apprenez** : appréhender, appréhension, apprenti, apprentissage ; désapprendre, rapprendre.
22. **Flatteur** : flatter, flatterie, flatteusement.
23. **Dépens** : dépense, dépenser, dépensier : dispendieux.

24. **Honteux** : honte, honteusement, honnir ; —éhonté, ée.
 25. **Confus** : confusément, confusion, confondre.
 26. **Jura** : jurande, juratoire, jurement, juré, jureur, jury, juron ; —abjurer, abjuration ; adjurer, adjuration ; conjurer, conjuration, conjuré ; injure ; parjure, parjurer (se).

N° II.

Exercices raisonnés sur les genres de prose.

La Lettre.

1. La lettre est un entretien par écrit entre personnes séparées par la distance.

Puisqu'elle est un *entretien*, il faut lui conserver le ton de la conversation, c'est-à-dire l'aisance, la simplicité, la vérité, le naturel, le sentiment au besoin.

Puisqu'elle est un entretien *par écrit*, elle est incompatible avec les négligences et les incorrections qui échappent à la rapidité d'une causerie improvisée. La lettre est une conversation, mais dans ce qu'elle comporte de cultivé, de gracieux, d'exquis, de bon sens et de bon ton ; c'est une *composition* qui demeure et peut passer à la postérité, qui suppose la méditation, la réflexion, l'ordonnance des idées, le choix et l'arrangement des termes et du langage.

2. C'est bien de laisser parler la nature ou le talent, quand l'un ou l'autre possède le don et l'art de bien composer : ce qui n'est pas si commun que l'on pense.

Pour atteindre un degré suffisant, les élèves devront s'appliquer au travail de l'invention des idées, de leur ordonnance, de leur enchaînement, de leur revêtement convenable, en un mot, ils devront s'exercer à la *composition épistolaire* et se mettre en garde contre une prétendue facilité superficielle, hâtive, banale, anodine.

3. Nous en viendrons plus tard à l'exposé succinct des notions, des règles, des usages qui concernent ce genre de composition. Pour le moment, contentons-nous d'établir cette vérité d'expérience : les délicatesses et les secrets de l'art épistolaire se découvrent surtout par la lecture attentive et assidue des modèles.

Lisez et relisez les lettres de Racine, de Mme de Sévigné, de Voltaire, du comte de Maistre, de Lacordaire, de Louis Veuillot. S'il fallait faire un choix parmi eux, nous indiquerions de Maistre

et L. Veillot comme les maîtres préférés de l'art de converser à distance.

* * *

A.—Lettre de Voltaire au baron d'Espagnac. (1)

Il recommande au gouverneur un vieux soldat qui veut rentrer aux Invalides.

FERNEY, 9 mai 1777.

Monsieur, ces jours passés, je rencontrai Eustache Prévôt, dit *la Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle ; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très malade ; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse ; je lui fis la confidence que j'avais 83 ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre Hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderai la même grâce pour moi ; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil, que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *la Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grâce à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre bien dévoué,

A. DE VOLTAIRE.

EXPLICATION RAISONNÉE DU TEXTE.

4. *Penseés.*—Le célèbre écrivain veut recommander un malheureux inconnu au gouverneur de l'Hôtel des Invalides à Paris : c'est l'idée dominante.

Qui est cet infortuné ? —E. Prévôt... soldat incapable de gagner son pain.

Pourquoi mérite-t-il recommandation ? —Il est presque aveugle... se dit très malade... cassé de vieillesse ; il désire son admission... prie que l'on intercède en sa faveur.

Voltaire enfin reconnaît que *la Flamme* paraît un peu éteinte.

5. *Disposition.*—La première phrase sert d'*introduction* à l'exposé de la demande : circonstance de temps : *ces jours passés* ; —circonstance de personne : *E. Prévôt, l'un des invalides*.

Puis vient l'accumulation des motifs propres à convaincre le gouverneur : infirmités physiques ; *Il me dit... 83 ans* ; —inclinations morales : *Enfin... sous vos yeux*.

(1) Édité J. MARTIN. Poussielgue. Paris.

En dernier lieu, Voltaire émet discrètement et délicatement son avis, et formule plus finement encore sa requête : *Permettez...*

6. *Style*.—D'abord, en deux lignes simples et naturelles de ton et de forme, l'auteur de la lettre semble aborder le gouverneur, à qui il laisse ignorer son dessein.

Par une série d'*antithèses* spirituelles, saisissantes, pittoresques même, où la variété et l'agrément du tour le disputent à la gradation inattendue du fond, le subtil protecteur s'insinue dans l'esprit du baron d'Espagnac et paraît s'égayer en sa présence, comme s'il avait d'avance obtenu gain de cause pour son client.

Que l'on remarque ces termes :

Il me dit... je lui répondis ; —il ajouta... je lui répliquai ; il m'avoua... je lui fis la confidence ; —il me conjura... il me protesta (*vieilli*, comme *verb. tr.*)

Voltaire est presque inimitable dans le choix et la disposition des nuances de la flatterie, dans l'art de se courber avec grâce devant les grands et de leur baiser les pantouffes d'une façon mignonne et souriante. La plus grande partie de sa carrière s'est même écoulée à jouir du bonheur d'y traîner la langue, avec la sérénité d'une conscience que rien ne saurait inquiéter, avec le calme d'un visage que rien ne saurait faire rougir.

Cette lettre est au moins une bonne action à son avoir : on est charmé de songer qu'un tel homme ait fait ouvrir à deux battants la porte des Invalides à un obscur vétéran, qui essaya plus de coups de feu sur le champ d'honneur, que le poète courtisan n'en tira jamais à des lapins.



B.—Lettre de L. Veullot à sa petite nièce.

LE TRÉPORT, 31 juillet 1868.

MA NIÈCE MARGUERITE,

Je regardais la mer. Elle était bleue au loin, verte de près, blonde sur le bord avec de grosses franges comme de l'argent. Il y avait un gros soleil qui la faisait briller, et elle chantait en dansant et en brillant. C'était très beau. Alors un oiseau est venu près de moi, et il me regardait tandis que je regardais la mer.

Je lui ai dit : Qui es-tu ? —Je suis un oiseau du bon Dieu qui vole sur la mer du bon Dieu. —Oiseau du bon Dieu volant sur la mer du bon Dieu, que veux-tu ? —Alors il me dit : il y a une petite fille qui aime bien le sucre d'orge et le chocolat, mais qui n'aime point l'étude ; la connais-tu ? —Je crois la connaître. —Cette petite fille est dans un couvent à Paris ; la connais-tu ? —Je la connais. —Cette petite fille n'est jamais la première de sa classe ; la connais-tu ? —Oui, je la connais bien.

Eh bien, alors, reprit l'oiseau, il faut que cette petite fille commence à travailler, et à être sage, et à servir le bon Dieu. Son papa et sa maman vont l'amener au Tréport; elle verra la mer, elle jouera sur les galets, elle sera baignée par Michel. Je vois qu'on aime bien cette petite fille-là: il faut qu'elle mérite de devenir la petite fille du bon Dieu et de la Sainte Vierge.

Ainsi parla l'oiseau du bon Dieu, qui vole sur la mer du bon Dieu. Et moi je dis à l'oiseau: —Que faut-il qu'elle fasse la petite fille? Car elle n'est pas méchante, mais c'est une tête légère tout à fait.

L'oiseau reprit: —Quand elle sera dans l'église du Tréport, elle dira: "Mon Dieu, accordez-moi la grâce d'être votre petite fille et celle de la Sainte Vierge." Si elle fait bien cette prière, tout ira bien: et le bon Dieu donnera des ailes à son âme pour voler au ciel comme je vole sur la mer. Alors l'oiseau du bon Dieu ouvrit ses ailes grandes et fortes, et il s'envola bien loin, bien loin, sur la mer du bon Dieu.

Ma nièce Marguerite, si tu connais cette petite fille qui va venir au Tréport, dis-lui bien tout cela. —Moi je suis ton oncle, et je t'aime beaucoup.

* * *

ANALYSE RAISONNÉE.

1. **Pensées.**—L'auteur semble avoir l'intention de donner à sa jeune nièce une double leçon de morale: l'amour du *travail* et de la *prière*.

A l'exemple du bon La Fontaine, il fait appel tour à tour aux sens, à l'imagination, au sentiment: chez les enfants cette voie conduit à la réflexion et à la persuasion, d'une façon plus certaine. Comme le fabuliste il donne la parole aux oiseaux, et cette parole raisonnée éclaire, instruit, moralise avec grâce et agrément.

Mais L. Veillot se réserve la jolie surprise de la fin: "*Si tu connais cette petite fille... dis-lui bien tout cela.*"

Marguerite, parcourant d'un œil vif et alerte l'écriture de son oncle, ne songe point à elle-même, quand elle lit ces mots: *Il faut qu'elle commence à travailler, à être sage...; c'est une tête légère...* Peut-être même n'a-t-elle compris le trait inattendu des deux dernières lignes qu'à la troisième lecture de la lettre, peut-être aussi la maman s'est-elle vue dans la nécessité de suggérer: la petite fille, c'est toi-même.

Il y a bien d'autres petites Marguerites sur terre!

2. **Ordonnance.**—L'artiste transporte sa nièce en esprit au bord de la mer... en plein soleil de *midt.*... au milieu des *mouettes* des falaises normandes du Tréport.

L'un de ces oiseaux interrogé parle, répond, renseigne l'oncle qui feint de ne pas connaître la petite fille... Puis il annonce le voyage de la famille aux bains de mer, moralise comme un maître

et un catéchiste de première communion, donne même l'espérance du ciel si beau, dont la maman a si souvent parlé à Marguerite...

3. *Style*.—L'écrivain s'est baissé jusqu'à la taille d'un enfant de sept ans dans ce ravissant chef-d'œuvre.

Il y a lieu vraiment d'aligner ici les qualités des pensées et des sentiments, dont nous avons parlé précédemment (p. 12) : originalité, naturel, candeur, ingénuité, simplicité, naïveté, délicatesse, grâce, etc. Ne dirait-on pas que c'est le langage d'un enfant parlant à un enfant ?

Je regardais la mer... bleue... verte... blonde... gros soleil... C'était très beau. Alors un oiseau... il y a une petite fille... Eh bien, alors... Je vois qu'on aime bien... Et moi je dis... Alors l'oiseau...

Moi je suis ton oncle, et je t'aime beaucoup.

Voilà l'artiste, aussi habile maître dans le dessin léger d'une aquarelle que dans l'exécution d'un tableau grandiose et sévère.

* *

C.—Lettre d'une mère.

Donnons la parole à une mère, dont le fils, résidant à Ottawa, a été emporté en quelques jours de maladie. La nouvelle inattendue de la mort de son enfant arrache à celle qui l'aimait des accents si vrais et si émus qu'ils se passent de commentaires :

FRANCE, S. M..., 16 décembre 1899.

M...

C'est le cœur brisé, que je vous prie de bien vouloir agréer mes sentiments de vive et profonde reconnaissance, pour tout ce que vous avez fait en faveur de mon enfant bien aimé, mort entre vos bras. Soyez mille fois béni pour tout ce que votre cœur de Père et d'apôtre vous a suggéré pour consoler et encourager mon cher H... à mourir en parfait chrétien !

Soyez béni aussi, M..., pour les bonnes lettres de consolation et de résignation que vous nous adressez ! Continuez à nous parler de ce cher disparu, que vous avez apprécié, connu et aimé, de ce cher enfant qui a quitté si jeune le toit paternel pour n'y jamais revenir, qui est mort au milieu de nombreux amis, mais sans parents, loin, bien loin, sur une terre étrangère, en exil !... Que c'est affreux ! Nous sommes inconsolables, et même au pied de la Croix, nous ne pouvons que pleurer et répéter : " Ayez pitié de nous, Seigneur ! "...

Lui, si jeune, si beau, pour qui l'avenir s'ouvrait riante encore peut-être ! il dort maintenant de son éternel sommeil, dans le caveau de notre famille, où une foule énorme et sympathique l'a accompagné, il y a dix jours seulement !

Nous prions pour lui, et il priera pour nous, car je le sens au ciel ; et un cœur de mère ne se trompe point, quand il s'agit de ses enfants !

Je lui parle, je l'invoque, comme autrefois, lorsqu'il était enfant et il me semble qu'il me répond. Son âme immortelle réside au milieu de nous, comme une sœur fidèle.

Le cher H... ! il est mort bien jeune, à vingt-trois ans !... Des souvenirs les plus touchants nous arrivent d'Ottawa : fleurs fraîches et bien conservées qui entouraient le cercueil de mon pauvre enfant comme un hommage rendu à sa jeunesse, lettres d'amis pleines de condoléances et d'amers regrets, photographies si bien réussies dans leur triste et énouvante réalité, messes souscrites pour le repos de son âme, tous ces souvenirs nous touchent au plus profond du cœur, et en même temps nous transpercent l'âme d'un glaive de douleur !...

Que la Mère de toutes les douleurs allège les nôtres !... Mais que de temps il faudra pour amener un peu de calme dans mon âme ! L'apaisement, s'il se fait, ne se fera qu'à la longue, et que de choses brisées à tout jamais ! Toujours une place restera vide au foyer domestique et plus de fêtes de famille complètes : un enfant, le fils aîné, sur lequel nous fondions tant de belles espérances manquera, toujours au rendez-vous !

Pardon, M... pour le décousu de cette lettre, mais c'est une mère qui pleure son enfant, et qui, par cela même, n'est pas responsable de l'incohérence de ses pensées.

Merci, encore une fois, M... , à vous et aux amis consolateurs du cher défunt. Ensemble prions le Dieu de miséricorde d'avoir pitié de lui et de nous, et de nous réunir un jour dans la céleste patrie.

Daïgnez agréer... etc.,

G. H...

No. III.

Propriété des mots.

1. Il faut aux élèves du temps, du travail, de la lecture, des recherches minutieuses, avant de pouvoir manier avec aisance les *mots* de notre langue, avant de démêler leurs significations diverses, de les agencer avec art, agrément et harmonie.

2. Essayons de leur suggérer, au moyen d'exemples variés, la méthode à suivre pour acquérir insensiblement la valeur et la propriété des termes.

Prenons les *dérivés* et les *composés* du mot *chanté*, dans la fable de la cigale et la fourmi.

**

I.—DÉRIVÉS.

1. Un élève écrit à ses parents :

" Le jour de la fête de M. le Supérieur, la chorale du séminaire a exécuté en son honneur une ravissante *composition musicale, composée d'un récitatif et de strophes variées*..."

Il suffisait de dire : une ravissante *cantate* ; c'est le mot propre, que justement ignorait notre élève.

2. Une pensionnaire écrit de son côté à sa mère :

"Mademoiselle Agnès, l'amie dont je vous ai déjà parlé, a chanté, ces jours-ci, dans une soirée musicale pour une œuvre de charité. Quel talent et quelle voix ! C'est une **cantatrice** admirable ! .."

Il fallait dire : **chanteuse** ; la cantatrice est uniquement celle qui chante sur les théâtres mondains, et qui est pourvue de toute l'habileté que la science et l'exercice peuvent lui donner. — La chanteuse chante pour son plaisir, ou dans un salon, ou dans un atelier, ou dans la rue, ou dans une église, et toujours des morceaux pour lesquels une grande habileté n'est point exigée.

3. Un touriste écrit ceci dans son carnet :

"En Italie, au pied des Apennins, un berger m'a ravi d'admiration ; il jouait sur sa cornemuse une suave *mélodie d'un genre langoureux et sentimental*..."

Cantilène est le terme propre, plus court et plus expressif que les quatre mots qui prennent sa place.

4. Tout le monde sait que le mot **cantique** désigne aujourd'hui un chant religieux en langue vulgaire.

Mais ce que l'on sait moins sans doute, c'est le sens du même terme dans ces vers de *l'Esther* de Racine :

Mes filles, chantez-nous quelque'un de ces *cantiques*
Où vos voix, si souvent, se mêlent à mes pleurs... (*Esth.* 1, 2.)
Prêtres, préparez vos *cantiques*... (*Ib.* III, 9.)

Chez les Hébreux, ce terme signifiait chant religieux pour louer et *remercier* Dieu, pour exalter sa puissance, sa grandeur, sa gloire.

Au figuré, l'on dit familièrement :

Vous l'avez échappé belle, vous pouvez chanter un beau cantique ; ce qui veut dire : vous pouvez *remercier* Dieu de vous avoir protégé.

* *

5. Le sens ordinaire de **chanson** n'échappe à personne. Mais comment expliquerez-vous ces vers de Molière :

Ne nous amusons point, ma fille, à ces *chansons*. (*Tart.* II, 2.)
Chansons que tout cela !... (*Ecol. des m.* 1, 2)

Le mot pris au figuré et familièrement signifie propos rebatus qui reviennent sans cesse comme une série de refrains ; il s'emploie alors au pluriel.

Que veut dire ce proverbe : Je ne me paie pas de chansons ? sinon : Je veux des effets et non des paroles en l'air.

6. **Chansonnette** est un diminutif de chanson et indique proprement une petite chanson.

D'une manière spéciale, il signifie *chanson comique*.

7. **Chansonnier** est celui qui compose des chansons ; *p. ext.* ce mot sert de titre à certains recueils de chansons. Ex.—*Le — des dames ; le — populaire.*

* * *

8. Au propre, **chant** désigne une suite de sons musicaux : Un — grave, plaintif ; puis, l'action de chanter : Les soldats marchaient au — de l'hymne national.

Mais si l'on disait : Le *chant* des violons, il faudrait entendre le mot dans un sens *analogique*, c'est-à-dire par comparaison d'un instrument inanimé avec la voix humaine.

Pourquoi dites-vous : Un *chant* d'Homère ? C'est qu'en *étendant* la signification du terme, on l'applique à une division du poème épique, que l'on chantait primitivement ; puis en l'étendant encore, il désigne une partie du poème didactique :

Ex.—Le deuxième *chant* de l'Art poétique de Boileau.

9. Dans ces dernières années, les journaux ont fait usage bien souvent du mot **chantage**, ainsi que de l'expression : **faire chanter** quelqu'un. Des effondrements retentissants de grandes entreprises financières ont désolé et scandalisé la plupart des nations de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Des employés inférieurs ou des personnes étrangères aux associations, connaissant les discussions des chefs et des directeurs, les ont menacés de les diffamer par la révélation publique de leurs agissements scandaleux, dans le dessein de leur arracher de l'argent : tel est précisément le sens de *chantage* et de *faire chanter*.

10. Après avoir entendu tel orateur, vous dites :

Quelle prononciation, quelle déclamation **chantante** ! . . .

Est-ce que le discours public est une composition *propre à être chantée* ? Non, assurément. C'est donc *par comparaison* ou analogie que l'on emploie ce terme, c'est à-dire que l'orateur a parlé avec des inflexions de voix qui revenaient uniformément comme dans un chant.

11. **Chanteau** est un morceau coupé à un grand pain ; mais *p. ext.* il désigne simplement un pain entamé. D'où, au *fig.*, la locution proverbiale : Couper du pain au chanteau : avoir du pouvoir en un lieu quelconque. (1)

12. Dans un instrument à cordes, celle qui est la plus mince, qui a le son le plus aigu se nomme **chanterelle**.

(1) **Spécialement** : Morceau de pain bénit envoyé à la personne qui doit fournir le pain bénit le dimanche suivant.

Le professeur répète souvent aux artistes en herbe : " Ap-
puyez donc sur la chanterelle ! " C'est pour en augmenter l'inten-
sité du son.

Au *fig.*, la même locution se dit pour : Insistez, quand l'occa-
sion s'en présente, sur un point essentiel.

13. **Chanteur, chantre** : tous deux chantent par état, l'un
le chant profane, l'autre le chant d'église.

Chateaubriand appelle le rossignol : Le *chantre* des bois, du
printemps.

14. Chanter un air à demi-voix, c'est **chantonner** ; mais
sait-on que ces deux mots : papier *chantonné* signifient papier dé-
fectueux ?

* *

II.—COMPOSÉS.

15. Il n'est pas rare d'entendre dire, dans le sens de : ravi
de joie : Je suis **enchanté** de vous revoir ; —de cette acquisition...
Lamartine a écrit : Devant ce spectacle *enchanté*.. (Harm. 1, 10.)

Quel est donc le sens premier du terme *enchanter* ? Mettre
dans un état extraordinaire par un pouvoir occulte, par des for-
mules magiques.

Ex.—Sortir d'un séjour enchanté. [CORN. *Tois. d'or* III. 6.]

Au *fig.*, c'est soumettre à une influence irrésistible.

Ex.—S'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du
monde. [BESS. *D. d'Orl.*]

16. Fénelon a écrit cette phrase : Le sommeil tient la nature
dans un doux **enchantement** (*Tél.* 12.)—Ce qui veut dire qu'il
exerce une influence agréable sur le corps humain et ses organes.

Pourquoi les élèves n'écrivent-ils point avec les mêmes termes
que l'auteur du Télémaque ? C'est qu'ils ignorent la notion et la
valeur des expressions.

Supposons qu'une jeune personne, au terme de ses études,
entende le récit d'une déception qui vient d'atteindre l'une de ses
amies. Songera-t-elle à une exclamation comme celle-ci ?

Pauvre amie ! quel **désenchantement** pour ton âme si pure, pour ton
cœur si bon !

Evidemment les secrets des nuances du langage ne se dévoil-
lent qu'au labeur intelligent, courageux, scutenu, patient.

* *

REMARQUES.

1. L'exercice précédent prouve que l'art d'écrire exige l'étude
des mots, comme la science musicale celle du solfège et de l'har-

monie. L'on consacre du temps, et beaucoup, à cette dernière culture artistique ; pourquoi n'en donnerait-on point davantage à la première, si l'on veut se former à la littérature ? Celle-ci atteint l'âme tout entière, développe ses facultés et les ennoblit d'une façon bien supérieure à celle-là.

2. Nous fournirons plus tard des preuves de la ténacité que nos grands écrivains ont apportée à ciseler et à polir leur style, au moyen du procédé important que nous venons d'expliquer.

CLASSE DE SECONDE OU DE BELLES-LETTRES.

No. I.

BOSSUET (1627-1704)

Discours sur l'histoire universelle (1681).

CHAPITRE I.

Premier âge du monde (*Suite*).

(3) La terre commence à se remplir, et les crimes s'augmentent. Caïn, le premier enfant d'Adam et d'Eve, fait voir au monde naissant la première action tragique ; et la vertu commence dès lors à être persecutée par le vice. Là paraissent les mœurs contraires des deux frères : l'innocence d'Abel, sa vie pastorale, et ses offrandes agréables ; celles de Caïn rejetées, son avarice, son impiété, son parricide, et la jalousie mère des meurtres ; le châtiement de ce crime ; la conscience du parricide agitée de continuelles frayeurs ; la première ville bâtie par ce méchant, qui se cherchait un asile contre la haine et l'horreur du genre humain ; l'invention de quelques arts par ses enfants ; la tyrannie des passions, et la prodigieuse malignité du cœur humain toujours prêt à faire le mal ; la posterité de Seth fidèle à Dieu malgré cette dépravation ; le pieux Hénoc miraculeusement tiré du monde qui n'était pas digne de le posséder ; la distinction des enfants de Dieu d'avec les enfants des hommes, c'est-à-dire de ceux qui vivaient selon l'esprit d'avec ceux qui vivaient selon la chair ; leur mélange et la corruption universelle du monde ; la ruine des hommes résolue par un juste jugement de Dieu ; sa colère dénoncée aux pécheurs par son serviteur Noé ; leur impénitence, et leur endurcissement puni enfin par le déluge ; Noé et sa famille réservés pour la réparation du genre humain.

ANALYSE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE.

(3) "La terre... s'augmentent." Idée générale et complexe, annonçant les développements de l'alinéa tout entier. C'est l'une des ressources de l'art d'écrire que de résumer ainsi en quelques termes clairs et saisissants, dans une phrase courte et expressive, les pensées d'un paragraphe.

La terre... remplir : en effet, l'alinéa se termine par une allusion au déluge et comprend ainsi l'espace de 1656 années, d'Adam à Noé : la terre comptait donc déjà plusieurs générations humaines.

les crimes s'augmentent. L'antithèse est concise mais énergique. Voici l'un des plus déplorables effets du péché originel : le châtement suit de près la faute et en décèle déjà la gravité.—Bossuet emploie *augmenter* dans le sens actif : Ex.—Cette nouvelle augmenta sa douleur ; il emploie au sens neutre *s'augmenter*, comme ici, et plus loin, chap. VII : Le mal *s'augmenta* ; —pendant que l'impiété *s'augmentait*.—Il est d'usage aujourd'hui de se servir d'*augmenter* dans l'un et l'autre sens, mais nous disons encore *s'augmenter* : Ex.—Son domaine s'est augmenté. — Le péril s'augmente avec la tempête.

* *

Caïn... vice. Liaison naturelle, étroite avec la phrase précédente ; il en est ainsi chez les bons écrivains. L'idée est que le crime de Caïn sert d'*exemple* pour confirmer l'assertion qui précède ; de plus, la seconde partie de la phrase annonce une pensée générale qui prépare la phrase suivante.

Le premier enfant... la première action tragique. Ce rapprochement de mots fait voir la beauté du rapprochement des idées. Comment Bossuet a-t-il trouvé cette belle phrase ? Par la lecture réfléchie du texte biblique : Il a lu au quatrième chapitre de la Genèse (verset 1.—3.) la naissance de Caïn et d'Abel, de l'aîné ou *premier enfant* d'Adam et d'Eve.

Fait... naissant, est une belle image que lui suggère la réflexion et qui peint à merveille l'effet de la malédiction divine.

action tragique ; au fig., *tragédie* signifie événement funeste : c'est le sens exact de la locution présente ; on dit de même : événement tragique, mort — , histoire — , aventure — , fin — ...

Loc. fig. : 1. Cette affaire tourne au tragique (*subs. masc.*) : elle menace d'avoir une issue funeste et lugubre.

2. *Prendre les choses au tragique* : les considérer d'une manière trop sérieuse et trop grave, triste et alarmante.

La vertu... le vice nouvelle antithèse qui résume les huit premiers versets du chap. IV de la Genèse.

* * *

Là paraissent . . . genre humain. Nouvel exemple d'une longue phrase énumérative, formée d'un verbe unique, jeté en tête, et de nombreux sujets de nature et de forme très diverses.—Il n'est pas rare de rencontrer ce procédé dans les œuvres des orateurs contemporains, de Lacordaire, du P. Félix, du P. Monsabré, etc.

paraissent, synonyme de *se font voir, se montrent...* soit aux yeux du corps, soit à ceux de l'esprit, comme ici, (*sens fig.*)

mœurs. Ce terme a deux sens principaux :

1^o Habitudes d'un individu, d'un peuple, relatives à la pratique du bien et du mal.

Ex.—“ Chez les chrétiens, les mœurs sont innocentes ” (CORN. Poly. IV. 6).
—Avoir des mœurs réglées.—Une personne sans mœurs, de mauvaises mœurs : qui a des mœurs honteuses.

2^o Habitude d'un individu, d'un peuple, relatives à la manière de vivre, aux usages, aux convenances civiles, etc. Ex.—*Autre temps, autres mœurs.*

Il semble que Bossuet se sert ici du terme *mœurs* dans l'un et l'autre sens..

contraires.—*Contradictoire* a rapport à ce que l'on dit, avance, discute. Ex.—*Il fait chaud et froid en ce moment ;*

contraire a rapport à la nature même des choses : le chaud et le froid ;

opposé se dit des choses qui sont dans une direction différente.

Ex.—Le pôle nord est opposé au pôle sud ; deux armées ennemies sont opposées l'une à l'autre.—Il est toujours opposé à mes desseins.

l'innocence, désigne les habitudes vertueuses d'Abel.

vie pastorale, marque sa manière de vivre à la garde des troupeaux.—La *poésie pastorale* ou *genre pastoral* désigne l'épique.

—Une *pastorale* (subst.) est une pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers et des bergères.

Une *instruction pastorale*, est adressée par l'évêque à ses diocésains, parce qu'il est le pasteur spirituel de son troupeau.

offrandes agréables, *s. e.* à Dieu, en raison du choix de la

matière et des sentiments intérieurs qui accompagnaient l'offrande : c'est un enseignement à retenir et à imiter.

—*Agréable* : (ici) qui est agréé ; nous le prenons plus souvent dans le sens de : qui fait plaisir.

celles.—Bossuet fait souvent liaison avec la dernière idée qu'il a exprimée.

rejetées, s'oppose à *agréables* : le terme est pris au fig., et dans le sens de : ne pas être admis, être rebuté, n'être point agréé. Nous disons très bien : *rejeter* une offre, une proposition, une prière, les vœux, les conseils d'un ami.

avarice au sens latin *avaritia* ; le sacrifice de Caïn était intéressé, son oblation mercenaire.—*Par ext.* : avidité.

Ex.—La romaine avarice. [LA FONT. XI. 7.]

impiété, paraît garder ici son sens latin de : non pieux, sans piété, sans gratitude ni respect envers Dieu.—Aujourd'hui il désigne le mépris pour la religion.—En parlant des choses, on dit : commettre, faire, dire des impiétés.

Syn. : *l'impie* est celui qui méprise et brave l'objet du culte public ;

l'incrédule, celui qui refuse de croire les vérités religieuses ;

l'irreligieux, celui qui ne se soumet point aux pratiques de la religion.

parricide, celui qui tue son père ou sa mère, ou l'un de ses ascendants.—*P. ext.* : l'auteur d'un crime dénaturé.

Ici, le mot désigne le *crime* de celui qui est parricide.

jalousie, mauvais sentiment que l'on éprouve, quand on n'obtient pas ou ne possède pas les avantages obtenus ou possédés par un autre.

mère, pris au fig. indique la cause, l'origine de quelque chose.

Ex.—La Grâce, — des arts.—La méfiance est — de la sûreté. [LA FONT. III. 18.]

meurtres, action de tuer de mort violente.—Bossuet généralise l'idée.

Syn. : *Homicide* est le terme général : commettre un homicide involontaire, un — volontaire.

Meurtre implique l'idée que le coupable cède à la fureur, à une forte passion qui l'agite et le pousse.

Assassinat renferme un dessein prémédité, la ruse, la combinaison, des agissements secrets.

Homicide, meurtrier, assassin, désignent respectivement les auteurs de ces actions.

• **châtiment...** crime, voici les conséquences du meurtre de l'innocence.

conscience... agitée, comme les flots ballottent un navire, ainsi les frayeurs continuelles agitent la conscience de Caïn : image aussi belle que simple et naturelle.—*Parricide* : auteur du crime.

Syn. : *L'appréhension (selon l'étym. latine)* est la première idée que se forme l'esprit d'un danger possible ; mais avec une incertitude à peu près égale en bien ou en mal.

L'alarme est une vive appréhension causée par l'annonce ou l'approche d'un danger imminent, que l'on croyait éloigné.

la *crainte* est un trouble causé par la considération d'un mal prochain.

la *peur* est une crainte violente, en raison de la conviction où l'on est du mal qui va nous atteindre sans délai.

la *frayeur* est un violent accès de peur, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps et trouble les pensées.

L'effroi est une frayeur durable, profonde, puissante, inspirée subitement par quelque chose d'horrible et d'odieux.

la *terreur* est une peur violente causée par la présence réelle ou l'idée très forte d'un grand péril.

L'épouvante est une terreur mêlée d'effroi.

la *première ville*.—Le texte hébreu signifie *il s'occupa de bâtir*. Une ville déjà bâtie par Caïn a excité l'étonnement. Mais il faut considérer qu'au moment où il la commença, il s'était écoulé sans doute plusieurs siècles, et que la postérité de Caïn avait eu le temps de se multiplier...

méchant, qui est animé de la haine du bien et de son prochain.

un **asile**, lieu de refuge.

Syn. : au sens propre, *asile* se disait d'un lieu où les criminels et les débiteurs ne pouvaient être arrêtés.

Ex. Les églises étaient autrefois des asiles.

P. ext. : tout lieu où l'on se met à l'abri d'une persécution, d'un danger.

P. anal. : séjour, retraite, habitation, et s'applique aux personnes et aux choses.

Ex.—Vous êtes mon asile.—La solitude est un — contre les passions.

Refuge ; lieu, retraite où l'on se sauve dans un danger pressant.

Ex.—Un port est toujours un asile, dans la tempête, c'est un refuge.

la *haine*, ressentiment volontaire qui prend racine dans un cœur irrité et plein de fiel : s'applique plus ordinairement aux personnes.

l'*aversion*, répulsion violente, conçue pour quelqu'un ou quelque chose.

l'*antipathie*, éloignement instinctif à l'égard de telle personne ou de belle chose.

la *répugnance*, éloignement insurmontable pour une personne, une chose.

l'*horreur*, sentiment de répulsion profonde que l'âme éprouve à la vue d'une personne ou d'une chose.

Bossuet exprime l'idée que Caïn, se raidissant contre la malédiction divine, se cherche un asile contre l'horreur des hommes dont il était l'objet dans sa conviction, quelle que fût la réalité.

inventions... enfants. Deux des enfants de Caïn furent en effet inventeurs, l'un, Jubal, de divers instruments de musique, l'autre, Lamech, de toute sorte d'instruments tranchants en airain et en fer.

* *

La *tyrannie*, au fig. : pouvoir que certaines choses ont d'ordinaire sur les hommes.

Ex.—La — de la naissance, des bienséances, des passions.

prodigieuse, qui étonne, qui surprend, extraordinaire ; terme énergique.

Syn.: *miracle*, fait surnaturel ; — *p. ext.*: fait et personne très extraordinaires. Ex.—*O miracle d'amour* (CORN. Cid. III, 4.)

prodige, événement qui a quelque chose de miraculeux, d'étonnant ; — *p. ext.*: fait ou personne extraordinaire.

Ex.—Les Romains firent des prodiges pour leur liberté. (Boss. 1. 8.)

merveille, chose qui frappe d'étonnement par sa beauté, sa grandeur, etc.

Ex.—Les victoires de Condé et les merveilles de sa vie (Boss., *O. de Condé*).

toujours... mal, ce membre de phrase révèle bien le talent propre de Bossuet : simplicité et grandeur à la fois.

dépravation, état d'une nature inclinée au mal ; ici, le mot est pris dans un sens absolu : la dépravation morale, en général.

la *corruption* gâte, décompose, dissout le bien moral. — Il faut redresser ce qui est dépravé ; il faut purifier ce qui est *corrompu* et vicieux.

le pieux Hénoch, explication des versets 22 à 24 du chap. V de la Genèse.

monde... posséder, traduction du v. 38, XI ch. aux Hébreux, idée que Bossuet, très versé dans la connaissance des deux Testaments, allie avec grâce et charme à l'idée exprimée dans la Genèse.

distinction... chair. (Gen., ch. vi, 2.) L'interprétation de ces deux termes *enfants de Dieu, enfants des hommes* est fondée sur l'explication de plusieurs Pères de l'Eglise. — *Selon* : eu égard à, conformément à. — Quelques grammairiens ont cherché à établir une nuance de sens entre distinguer une chose d'une autre ou d'*avec* une autre : la différence est à peine sensible ; les deux s'emploient très bien. Par motif de clarté, on peut préférer d'*avec*, quand il y a plusieurs mots entre les objets que l'on distingue. Ex.—(ici).

mélange, état de choses mêlées ensemble, et même de personnes. Ex.—*Un mélange de toutes sortes de gens.* — Au fig. : union, fusion de qualités, de conditions d'affaires différentes.

Ex.—Le mélange des mœurs grecques et asiatiques. [Boss. *Hist. univ.* III. 3.]

ruine, non pas la destruction, l'anéantissement, mais la ruine, (au fig.) la démolition d'un édifice moral : *du genre humain* : ces idées sont exprimées au VI chap. de la Genèse.

colère dénoncée, au sens d'*annoncer* ; Bossuet fait souvent usage du premier au lieu du second.

impénitence, état de celui qui refuse de faire pénitence de ses fautes.

endurcissement, se prend au physique et au moral :

Ex.—L'— du corps à la fatigue.

Ici, état d'une âme qui ne se laisse émouvoir par aucun sentiment de piété.

déluge, grande inondation qui submergea la terre et fit périr les hommes. — *P. plaisanterie faml.* : remonter au déluge : à une très haute antiquité. — *Cela date du déluge* : est suranné.

Ironique : en parlant à quelqu'un qui reprend les faits de trop haut : *Passons au déluge.* — *Fig.* : Après nous le déluge : n'ayons aucun souci de l'avenir, de ce qui arrivera.

Fig. : " Dieu le préserva par sa grâce du — de l'iniquité." [Boss. II. 1.]

rédemption, ce mot a vieilli dans le sens de renouvellement, restauration, rétablissement ; l'auteur lui conserve ce sens latin.

* *

REMARQUES.

1. Comment ne pas admirer le coup d'œil sûr et profond de Bossuet dans cette page magistrale, simple et magnifique résumé des huit premiers chapitres de la Genèse ! Avec quelle rapidité et quelle hardiesse de touche, dans ce tableau du monde naissant, ce puissant génie note, parmi les faits historiques, d'autres événements tout différents, d'un ordre tout abstrait et moral : la *jalouse*, mère des meurtres... ; la *conscience* du parricide agitée... ; la *tyrannie* des passions, la *prodigieuse malignité* du cœur humain...

2. Où trouver une page dont les idées et les images se suivent de pair avec plus de suite, d'enchaînement, de clarté ? Un romancier moderne, ou un historien du genre de Quinet et de Michelet ne manquerait point d'élargir le tableau, de jeter à profusion couleurs sur couleurs, de dramatiser les faits ; que sais-je encore ? Bossuet est plus sobre, point du tout prétentieux, grave toujours mais artiste quand même, par la teinte sévère du coloris et le relief des figures. Il donne à penser et à méditer, atteignant la formation de l'esprit et du goût de préférence à celle de l'imagination et de la sensibilité.

3. Ce n'est pas qu'il se sente à l'étroit en traitant son sujet ; au contraire, il le domine de toute l'élévation de son intelligence, il en est maître absolu. Il ne faut pas s'étonner qu'il se complaise à le reprendre en dix lignes, qui le résument admirablement, et que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs sans les affaiblir d'aucun commentaire.

(Suite du texte) :

" Voilà ce qui s'est passé en 1656 ans." Tel est le commencement de toutes les histoires, où se découvre la toute-puissance, la sagesse et la bonté de Dieu : l'innocence heureuse sous sa protection ; sa justice à venger les crimes, et en même temps sa patience à attendre la conversion des pécheurs ; la grandeur et la dignité de l'homme dans sa première institution : le génie du genre humain depuis qu'il fut corrompu ; le naturel de la jalousie, et les causes secrètes des violences et des guerres, c'est-à-dire tous les fondements de la religion et de la morale.

LE CORBEAU ET LE RENARD.

ANALYSE LITTÉRAIRE.

Dans la fable précédente, La Fontaine nous a mis en garde contre l'insouciant paresse de la cigale, dont nous connaissons le triste sort. Cette fois, c'est une leçon de prudence, de sage défiance que veut nous donner le fabuliste. N'écoutez pas les flatteurs, nous dit-il, mal vous en prendrait ; témoin ce trop naïf corbeau qui,

..... honteux et confus,
 Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus."

Comme cela lui arrive assez souvent, La Fontaine emprunte à Phèdre, son ancêtre latin, et le sujet et la morale de son poème. Ce n'est donc pas par le fond que vaut ici le génie du fabuliste français, mais bien par la forme, d'un art si caché, qu'il donne à tout ce qu'il remanie.

Le récit de Phèdre est assez froid, timide même ; celui de La Fontaine est un tableau animé, plein de mouvement. Une étude de détail vous en dira plus encore sur la supériorité de notre fabuliste.

L'exposition mérite d'être citée comme un chef-d'œuvre.

Maître corbeau, sur un arbre perché,

Tenait en son bec un fromage.

Maître renard, par l'odeur alléché,

Lui tint à peu près ce langage.

Clarté, simplicité, rapidité, intérêt, toutes qualités que requiert l'exposition, ne seront jamais mieux observées qu'ici. Quoi de plus clair ? quoi de plus saisissant que cette scène aux limites bien régulières, bien nettes, où deux personnages sont en présence, deux bourgeois, deux "maîtres," dont l'un est perché au haut d'un arbre pour y dévorer à plaisir un succulent fromage volé on ne sait où, et l'autre attiré là par son flair de renard, se mordant les lèvres d'envie, et forgeant dans sa tête quelque machination pour faire dégringoler le fromage tant convoité?... Quoi de plus simple aussi que ces deux distiques de mètre égal, de construction identique et tout unie, sujet, verbe, attribut, où l'on chercherait en vain un mot qui ne fût pas dans le ton le plus ordinaire ? La brièveté ? mais impossible de nous faire voir plus vite toute la scène ! Retranchez-vous un mot ? lequel ?... maître, peut-être ?

mais c'est la bourgeoisie de nos acteurs qui échappe avec tout ce quelle renferme de comique et de fantaisiste dans ses manières !... Il faudra bien respecter " sur cet arbre perché... par l'odeur alléché." cela est capital !... et cet " à peu près " du quatrième vers, ce serait pitié que d'y toucher ! il donne à toute la fable un tel air de vraisemblance, de bonhomie scrupuleuse !... Ne vous arrêtez point à cette étrange histoire, d'après laquelle corbeaux et renards mangent des fromages. Quant à l'intérêt produit par cette exposition, qu'on en juge par l'impatience et la curiosité d'un enfant à qui l'on énoncerait gravement ces quatre premiers vers !...

Nous arrivons au corps même de l'apologue, que nous pourrions diviser en deux parties : le *discours* du renard, et l'*effet* de ce discours.

Ce que nous avons dit de l'exposition, nous devons le dire de ce discours, digne en tout point d'un renard. Et j'imagine que si les règles de la morale autorisaient un professeur de rhétorique à tracer à ses élèves un plan de discours dont le but fût de tromper les auditeurs par la flatterie, il ne faudrait pas chercher de modèle ailleurs.

Hé ! bonjour, monsieur du corbeau !

Ce renard, oh ! qui peut lui supposer une intention malicieuse ? Il passe là par hasard ; il rencontre un ami, et entre amis on est poli, on se salue ; on dit même un mot agréable, un petit mot flatteur : " monsieur *du* corbeau." Cela jette tout de suite la gaieté dans la conversation, en chasse tout ce qui pourrait avoir un air de méfiance. Et puis, ce " de " nobiliaire est si bien dans les goûts de maître corbeau !

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

Pour être joli, le corbeau n'a pas besoin qu'on le lui dise ; il le sait bien, et il se complaît dans l'ébène de sa plume. Mais enfin, il savoure le plaisir de se l'entendre dire par d'autres, cela arrive si rarement !... Bien plus, le corbeau est beau, à ses yeux. Etre joli, ce ne serait pas assez ; mais le corbeau a la perfection des formes, la pureté des traits, la noblesse du port, le lustre de la soie sur sa noire tunique, enfin tout ce qui constitue son idéal. Il est donc plus que joli, il est vraiment beau. Mais de ceci personne n'a jamais voulu convenir. Maître renard le sait, lui qui a tant voyagé. Aussi il se garde bien d'affirmer absolument ce que monsieur du corbeau sait être nié partout. Il émet son jugement à lui, sa manière de voir, qui vaut bien celle

d'autrui : " Que vous *me semblez beau* ! " Et cet aveu désintéressé lui gagne toutes les bonnes grâces du compère, devenu tout oreilles pour l'écouter.

Sans mentir, si votre ramage :

Se rapporte à votre plumage,

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

" *Sans mentir.*" Maître renard ne connaît point la duplicité, la fourberie ; il veut être sincère autant qu'honnête homme doit l'être. Ce qu'il dit, il le dit parce qu'il en est convaincu.

" Sans mentir, comme je vous le dis, vous êtes l'oiseau le plus parfait, le plus beau que j'ai jamais rencontré. Croyez-moi, je connais le chant de tous les autres oiseaux, et j'affirme que, si le vôtre est en rapport avec votre plumage, vous occupez sans conteste le premier rang, vous êtes le phénix, ni plus ni moins, des hôtes de ces bois."

Avez-vous découvert tout ce qu'il y a d'artifice secret, de souplesse insinuante, d'astucieuse fourberie dans ces cinq vers, qui reflètent si lumineusement la légendaire physionomie du renard ? On serait éloquent à meilleur compte, si, encore une fois, l'éloquence pouvait être au service de l'hypocrisie.

Mais hâtons-nous d'interroger les dispositions, l'état d'âme de maître corbeau, sous l'impression d'un si flatteur compliment.

A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie.

Voilà bien le trait caractéristique des gens simples, et, pour nous servir d'un mot banal mais expressif, des nigauds, qui se laissent duper par quiconque sait flatter leur vanité, leur sot orgueil. Ils sont tellement étourdis par la joie de s'entendre louer que le sentiment d'eux-mêmes leur échappe, ils ont comme le vertige, " ils ne se sentent *plus* de joie."

L'effet du discours ne se fait pas attendre :

Et pour montrer sa belle voix,

Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.

Evidemment, dans l'ivresse de sa joie, maître corbeau ne pense plus au fromage qu'il tient au bec. Il est tout entier à la préoccupation de convaincre maître renard de l'harmonie de son ramage. Il ouvre démesurément le bec, enfle la gorge, et vous entendez, plus discordant que jamais, le croassement rauque que tout le monde connaît, et dont La Fontaine semble avoir voulu nous donner l'illusion par ces sons ouverts et répétés : bois, joie, voix, proie.

Pendant qu'il fait entendre sa belle voix, maître renard dévore à belles dents le délicieux fromage qui vient de choir à travers les branches.

Le renard s'en saisit ; et dit : " Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."

Il est extrêmement plaisant de placer ainsi la morale dans la bouche du personnage qui a profité de la sottise de l'autre. " Mon bon monsieur. . ." ce n'est plus le " monsieur *du* corbeau " du discours. Chacun est maintenant dans son vrai rôle : le corbeau est un vaniteux, un sot, un imbécile, de ces gens qu'on interpelle ironiquement de ce mot très peu nobiliaire " mon *bon* monsieur " ; le renard devient franc, non sans malice, quand le tour est joué.

Ne discutons pas si cette leçon vaut un fromage, comme le prétend le rusé compère, qui juge de la valeur d'une morale par la somme de profit qu'il en tire personnellement ; mais la leçon est excellente à retenir. Sans imiter jamais la fourberie du renard, qu'une conscience honnête et surtout chrétienne réprouve avec indignation, nous saurons nous mettre en garde contre les paroles flatteuses des faux amis, nous défier surtout de notre vanité, que savent si bien exploiter les adulateurs, et nous n'aurons pas à expérimenter, pour notre compte, l'humiliante déconfiture du corbeau, lequel

.....honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.



C.—Classe de Rhétorique.

No. I.

Lettre de M. le comte Albert de Mun

A M. Eug. Vuillot.

*A l'occasion de l'inauguration du monument de Louis Vuillot dans la
Basilique de Montmartre.*

PARIS, 28 novembre 1899.

CHER MONSIEUR VEUILLOT,

L'état de ma santé, cependant bien amélioré, mais qui m'oblige encore à de grandes précautions, ne me permettra pas d'assister demain à l'inauguration du monument de votre illustre frère.

C'est pour moi un très profond regret. Non seulement, j'aurais tenu à honneur de représenter, près de vous, avec M. de Ségur, le comité de sous-

cription où la mort a fait tant de vides, mais j'aurais voulu, en m'associant aux hommages rendus à cette grande mémoire, lui offrir une fois de plus le tribut de mon admiration et de mon inaltérable reconnaissance.

La figure de Louis Veillot va toujours grandissant, à mesure que, dans le recul du temps et le silence des discordes éteintes, elle s'élève davantage vers les hautes et sereines régions de l'histoire.

Et, comme il n'est pas un catholique qui, se souvenant des combats du passé, ne s'incline devant le grand serviteur de l'Église, il n'est pas non plus un ami des lettres françaises qui, relisant ses œuvres, ne salue l'écrivain hors de pair et l'incomparable polémiste.

Mais des raisons plus personnelles doublent les regrets que m'impose mon absence forcée. Car j'ai connu, de Louis Veillot, un peu de ce que vous avez si bien connu vous-même, et que le monde ignorait, quelque chose des généreuses effusions de son âme et des tendres ardeurs de sa foi.

Quiconque aujourd'hui veut l'étudier avec sincérité peut le retrouver tout entier dans ces lettres, tour à tour graves et joyeuses, éloquentes et familières, dont vous avez fait au public le don inestimable. Mais, tandis qu'il était parmi nous, ceux-là seuls ont vraiment su ce qu'il était, qui purent jouir de ses entretiens intimes.

Si peu que j'en aie goûté l'honneur et le charme profond, ils ont laissé d'ineffaçables traces dans mon cœur et, j'ose dire, dans ma vie publique. Car c'est de lui que j'ai appris, alors, et dès mes premiers pas, comment on est et on reste catholique avant tout.

Pour vous, cher Monsieur, fidèle gardien de sa mémoire et de son œuvre, la journée de demain, si elle ravive votre deuil, vous apportera, cependant, comme à vos fils, une joie et une récompense.

Vous verrez — et ce sera vraiment une joie chrétienne — l'image de Louis Veillot placée, désormais, dans ce temple auguste, sous la garde du Cœur divin qu'il a si bien aimé, et son nom célébré, comme il l'eût souhaité lui-même, dans le discret éclat d'une pompe religieuse ; et vous saurez — ce sera votre récompense — que tous les cœurs catholiques s'unissent avec vous, en une commune pensée de foi, de prière et d'admiration.

Le mien ne sera pas le moins étroitement rapproché du vôtre, vous n'en doutez pas, et vous voudrez bien, j'en suis sûr, malgré mon éloignement, compter sur la particulière et affectueuse sympathie.

De votre bien cordialement dévoué,

A. DE MUN.

* * *

ANALYSE RAISONNÉE.

I. FOND.—On aperçoit sans peine l'*invention* des pensées de cette lettre pleine d'idées et de sentiments. Après avoir indiqué son état de convalescence comme la cause de son éloignement, l'illustre écrivain exprime :

1. Les *motifs* de ses regrets, c'est-à-dire

1. Sa qualité de membre du Comité de souscription formé en 1883 ;

2. Son désir de rendre un hommage public à la mémoire du défunt ;
3. Son admiration pour L. VEUILLOT comme chrétien, comme écrivain hors de pair, comme polémiste ;
4. Sa sympathie pour l'homme privé, homme de foi et de cœur ;
5. Sa gratitude envers l'ami intime, le conseiller chrétien.

2. Les rapports entre la cérémonie de l'érection et le destinataire de la lettre, c'est-à-dire.

1. La cérémonie ravivera le deuil du frère, M. Eug. Veillot ;
2. Elle sera une joie pour lui et ses fils ;
3. Elle sera en même temps une récompense.

L'étude de la lettre apprend l'art d'enchaîner les idées, de ménager habilement les transitions, de mettre en relief les sentiments les plus intimes de l'âme : il est inutile d'insister sur le plan et la disposition.

II. FORME.—Le ton de la lettre est un heureux mélange de simplicité et de distinction, de naturel et de noblesse, de tact exquis et d'élévation chrétienne.

1. L'état... santé : il faut éviter d'ordinaire de commencer une lettre par le pronom *je*. Songez à mettre : *Vous*, ou bien la troisième personne, comme ici.

2. Très... regret, dénote l'intensité du sentiment éprouvé ; —*c'est... regret* : l'effet est mis pour la cause, car ce qui précède n'est pas le regret, mais sa cause.

grande mémoire, mot vrai et bien choisi, prépare l'alinéa suivant.

3. Recul... silence... éteintes, belles images et riches expressions.

hautes... sereines régions, forment une peinture et une sorte de panorama, de paysage où se dessine la figure de L. Veillot.

4. Catholique... s'incline, façon neuve et imagée d'exprimer le respect... salue l'écrivain, comparaison suivie, presque sous forme d'allégorie.

On remarquera la justesse, la précision et l'élégance, ainsi que la beauté du rapprochement des idées et des mots : toute la phrase, malgré le tour négatif, est pleine de pensées.

5. Un peu... connu..., quelque chose des. L'on voit que les *périphrases* générales et indéterminées ont leur valeur littéraire : ces termes indéfinis laissent entendre plus que d'autres plus particuliers.

6. Tout entier... lettres : on ne saurait mieux connaître

l'âme que par les conversations parlées ou écrites ; on ne saurait mieux qualifier la correspondance de L. Veuillot, l'émule de M. de Maistre.

tandis. . nous, tour agréable qu'il faut préférer à *pendant sa vie*.

7. Si... goûté, euphémisme qui laisse deviner le regret de l'écrivain.

traces... vie publique ; c'est le propre des bons auteurs d'allier le moral au physique au moyen des mêmes termes : c'est le secret d'être à la fois riche, concis, suggestif.

dés... pas, incidente inattendue, mais dont la grâce nous charme et nous surprend. Il en est ainsi de : *comme à vos fils*, dans la phrase suivante.

8. Ravive. . deuil, manière discrète d'émettre une idée douloureuse, en l'effleurant à peine dans une proposition incidente.

joie... récompense, double compensation au deuil ; mots de la transition.

9. Vous verrez... admiration : la plus belle phrase de toute la lettre, phrase riche d'idées, cadencée et harmonieuse dans les expressions :

temple auguste... nom célébré... discret élat d'une pompe religieuse... en une commune pensée... etc.

10. Le mien... le vôtre, touche délicate et polie, rendue plus sensiblement délicate par les mots :

particulière et affectueuse sympathie... bien cordialement...

* *

A notre avis, de pareilles lettres sont des lingots d'or. C'est plaisir de les analyser, et profit tout ensemble. Elles présagent à la littérature du XX siècle un nouvel et inappréciable trésor.

L'on se sent en présence d'un gentilhomme, l'on prête volontiers l'oreille au charme de son langage, et l'on se flatte de l'honneur de passer quelques instants en sa compagnie, parce qu'il apprend comment pense et parle un catholique avant tout.